



FÊTE DES PLANTES
2022



14

Retour

en images



20

Environnement



22

Réunion
de quartier

SOMMAIRE

Finances	4
Proche de vous	8
Cadre de vie	10
Vie locale	13
Retour en images	14
Environnement	18
Bien vivre ensemble	22
Enfance & jeunesse	23
La science au quotidien	31
Associations	32
Portrait	37
En bref	41
Notre Agglo	42

RÉDACTION DU MAGAZINE MUNICIPAL

PRÉSIDENTE :

M. Patrick ANTOINE, Maire

RESPONSABLE DE LA COMMISSION COMMUNICATION :

M. Guy LAMBELET, Maire-Adjoint

RESPONSABLE SERVICE COMMUNICATION :

Malika PELLEVAT

CONCEPTION GRAPHIQUE

MISE EN PAGE :

Agence BeVerb

CRÉDITS PHOTOS :

©Mairie de Vétraz-Monthoux,

©Pixabay

©Adobe Stock

TIRAGE : 5 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL : 2nd semestre 2022

Merci aux élus, aux services municipaux et à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction des articles de ce magazine ainsi qu'aux annonceurs qui nous soutiennent par la commande d'encarts publicitaires.

MOT DU MAIRE



CHÈRES VÉTRAZIENNES, CHERS VÉTRAZIENS,

Au cœur d'un été qui s'annonce chaud et sec, il me semble important de revenir sur notre engagement environnemental pour que notre commune contribue efficacement à la décarbonation de notre territoire, à la protection et à la gestion parcimonieuse de nos ressources en eau et énergétiques.

Il y a quelques jours se déroulaient sur l'ensemble du Grand Genève les 23^{es} assises européennes de la transition énergétique. De nombreuses collectivités, associations, particuliers ont participé à cet événement pour sensibiliser la population à l'enjeu climatique.

L'extinction de l'éclairage nocturne qui a été largement plébiscitée par la population (sondages sur le marché, les réseaux sociaux, les rencontres citoyennes), devrait être mise en place dans la foulée de la nouvelle édition de « La Nuit est Belle » le 23 septembre prochain. Nous verrons si le test est positif.

En alerte permanente sur notre contribution à cet enjeu planétaire, notre commune n'est pas en reste, bien au contraire, elle donne l'exemple !

UNE DÉMARCHE ÉNERGÉTIQUE ÉCO-CITOYENNE

En partenariat avec CitoyENergie et le SYANE, nous avons mis en avant notre projet de création d'une centrale photovoltaïque pour la production d'électricité sur le toit du Centre technique Municipal. Elle permettra l'autoconsommation de 46% des besoins du Centre Technique Municipal (CTM) soit 16% de la production de la centrale (production équivalente à la consommation annuelle de 60 ménages) mais pourra aussi potentiellement alimenter les bâtiments publics à proximité (nouvelle Mairie, peut-être même le groupe scolaire Françoise DOLTO). Le surplus sera revendu dans le réseau d'Enedis.

Fort de ce premier projet qui s'avère techniquement et financièrement viable, nous envisageons une autre centrale sur le toit du futur nouveau groupe scolaire René CASSIN, qui permettrait son autoconsommation mais aussi l'alimentation des bâtiments publics et futurs commerces du centre-bourg.

Notre 1^{re} édition de « Un matin vert à Monthoux » qui a regroupé début juin plusieurs stands pédagogiques mais aussi mobilisé les citoyens pour une action collective de propreté (déchets divers et particulièrement mégots de cigarettes) a rencontré un vif succès. Je remercie chaleureusement les participants et invite ici tous les habitants à bien respecter leur environnement et particulièrement le tri sélectif. **Il ne faut pas prendre les Points d'Apports Volontaires de la commune pour des déchetteries.** Les cartons n'y sont pas autorisés et doivent être acheminés en déchetterie (accès gratuit). Le tri sélectif de notre commune va encore évoluer dans les prochains mois, nous en parlerons.

UN RÉSEAU DE CHALEUR EN GÉOTHERMIE

Un autre projet environnemental est étudié pour créer un réseau de chaleur en géothermie au centre-bourg, les premiers retours techniques des bureaux d'études du SYANE sont encourageants. Ce réseau alimentera le futur groupe scolaire René CASSIN mais aussi tous les bâtiments publics et futurs commerces du centre-bourg.

Ce projet innovant s'appuie sur un savoir-faire et une connaissance des capacités qu'offre le sol de notre commune. L'école maternelle Françoise DOLTO est déjà alimentée en géothermie et la future mairie est également prévue en ce sens.

À l'heure des contraintes importantes que la réglementation impose aux bâtiments des collectivités, ces différents projets sont en passe de positionner notre commune au top niveau sur notre territoire. Les investissements maîtrisés et les économies induites bénéficieront largement au budget communal, conformément à nos engagements.

SÉCURITÉ DE LA COMMUNE

Une de nos priorités est le bien-être et la tranquillité publique de nos habitants. Je m'efforce de développer notre Police Municipale et de déployer la vidéoprotection avec des caméras infrarouges performantes pour la nuit qui s'avèrent d'ores et déjà efficaces. Les forces de l'ordre n'hésitent pas à réquisitionner nos images. Six agents, dont un nouveau chef de service, seront sur le terrain dès le mois de septembre.

La deuxième tranche de vidéoprotection débutera ses travaux de raccordement en fibre dans les prochains mois pour alimenter le reste de la commune en ceinturant notre colline.

LES ATTENTES D'UNE COMMUNE D'ENVIRON 10 000 HABITANTS

Le prochain recensement, début 2023, devrait confirmer le chiffre de 10 000 habitants, merci d'accorder le meilleur accueil à nos agents recenseurs (n'hésitez pas à contacter la mairie si vous êtes intéressé à être agent recenseur). De nombreuses attentes amènent de nouveaux projets. Je remercie toute mon équipe municipale et tous nos agents qui s'attachent, sans ménager leurs efforts, à mettre en œuvre notre programme. Notre Plan Pluriannuel d'Investissements engage plusieurs dizaines de millions d'euros tout en garantissant la maîtrise de la pression fiscale (pas d'augmentation d'impôts de prévue). C'est un exercice ardu depuis la diminution régulière des subsides de l'ÉTAT, notamment la suppression de la Taxe d'Habitation qui était la recette la plus dynamique de la commune. Plus d'habitants, un peu moins de marge de manœuvre sur nos recettes et plus d'investissements... on y arrive pourtant !

Les travaux de la nouvelle mairie avancent bien, le futur groupe scolaire René Cassin est sur les rails, des nouveaux investissements pour économiser l'énergie sont lancés, la dynamisation du centre-bourg créera avant la fin du mandat 800 m² de surfaces supplémentaires pour nos commerces de proximité, la vidéoprotection se développe, nous accueillerons 3 classes supplémentaires à la rentrée et nos enfants ne seront pas dans des « algéco » ! Un nouveau complexe sportif outdoor, une maison de santé, un restaurant, une salle de spectacle sont aussi à l'étude. De nouveaux agents rejoignent notre collectivité pour répondre aux légitimes attentes de nos habitants.

Notre qualité de vie a un coût mais elle n'a pas de prix !

Patrick ANTOINE
Maire de VÉTRAZ-MONTHOUX
Vice-Président d'Annemasse Agglomération
Président des Monts de Genève (OT)

UN BUDGET AU SERVICE DES GRANDS PROJETS

RÉSULTATS 2021

L'année 2021 se caractérise par une situation financière très saine.

Le résultat de clôture de l'exercice 2021 s'élève à **13 366 393,09 €**.

Il permettra de financer les projets d'envergure de la ville de Vétraz-Monthoux pendant ce mandat.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses 2021 8 360 658,61 €	Report excédent 2020 300 000 €	Dépenses 2021 3 963 855,07 €	Report excédent 2020 8 028 082,63 €
dont opérations d'ordre 998 200,08 €		dont opérations d'ordre 96 993,11 €	
	Recettes 2021 11 209,577,01 €		Recettes 2021 6 153 247,13 €
	dont opérations d'ordre 66 055,18 €		dont opérations d'ordre 1 029 138,01 €
Excédent 2021 à affecter en 2022 3 148 918,40 €		Excédent 2021 à affecter en 2022 10 217 474,69 €	



Le budget 2022 de la ville de Vétraz-Monthoux a été voté à l'unanimité par le conseil municipal le 28 mars 2022.

Le budget Primitif est l'acte fondamental de la gestion municipale, car il détermine chaque année, l'ensemble des actions qui seront entreprises: il rend compte des prévisions en recettes et en dépenses, votées en équilibre par le conseil municipal tant pour la section de fonctionnement que pour l'investissement.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET 2022



Budget principal
29,8 M€



0 %

d'augmentation du taux d'imposition en 2022, comme en 2021



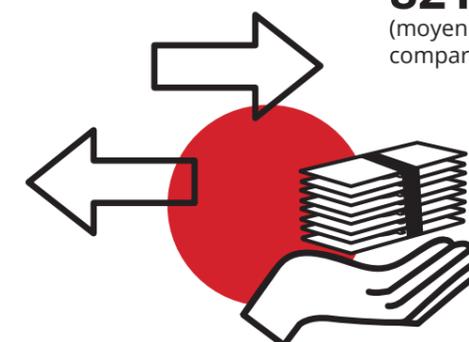
Dépenses pour les grands projets :
17,3 M €

Un endettement très faible



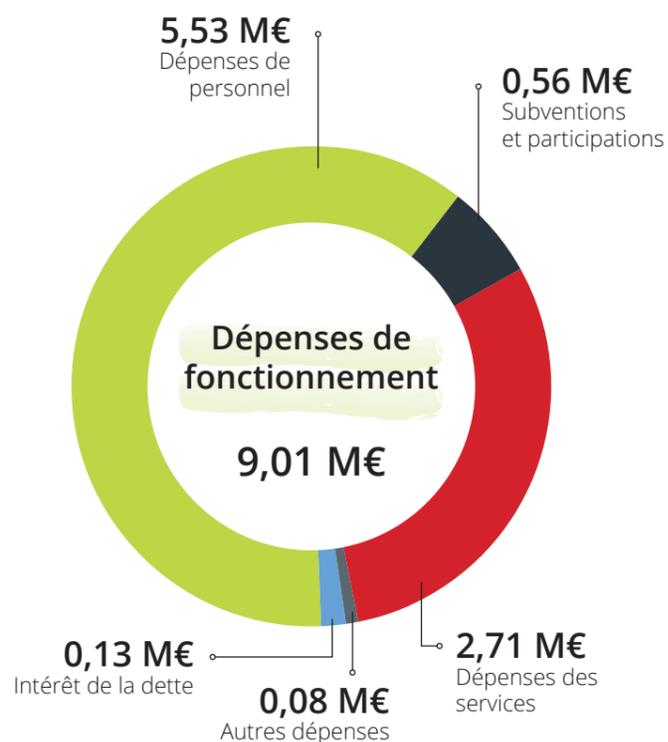
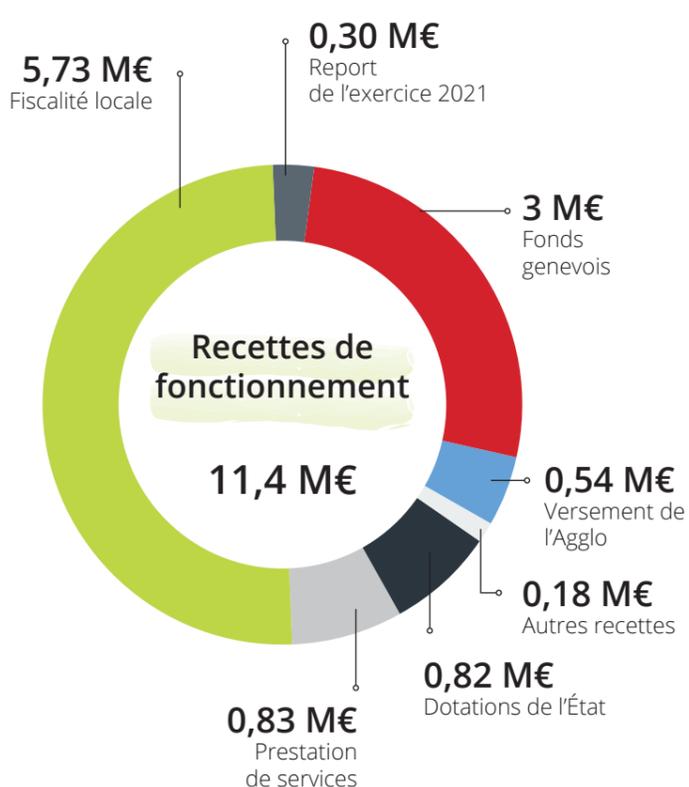
Vétraz-Monthoux

444 €
/ habitants

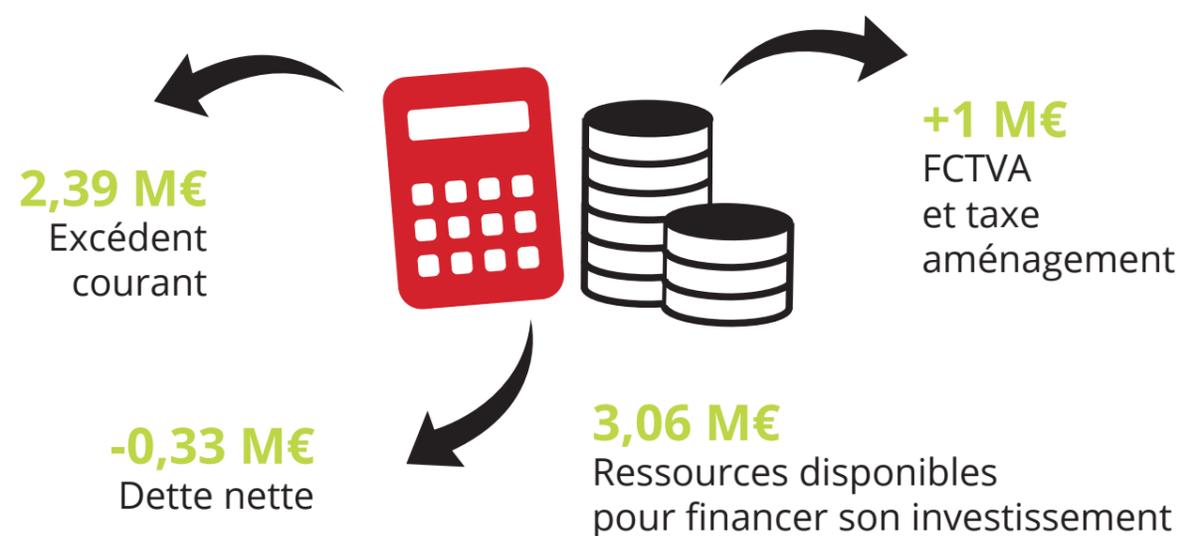


821 € / habitants
(moyenne des villes comparables)

RECETTES ET DÉPENSES



EXCÉDENT COURANT DE GESTION PRÉVISIONNELLE



LES GRANDS PROJETS DU MANDAT

Signe de la volonté de la municipalité d'améliorer le quotidien des Vétraziennes et des Vétraziens, et afin de répondre à vos attentes, un plan d'investissement à hauteur de 52 M€ est attendu pour ce mandat. Cela passera par la modernisation des services, la rénovation des bâtiments publics, l'amélioration de l'offre de transport et l'amélioration du cadre de vie...



La restructuration et l'extension de la Mairie

4,6 M€



Une réhabilitation René Cassin en maison de services

2,2 M€



Un nouveau groupe scolaire et un parking souterrain

14,9 M€



La dynamisation du centre-bourg

3,2 M€



Route de Taninges

Ligne de bus Annemasse-Bonne

4,6 M€





[INTERVIEW]

MICHEL COLLOT,
 Adjoint au Maire,
 délégué aux Ressources Humaines,
 à l'informatique et à la prévention

LE MAG : « Michel COLLOT, vous effectuez votre 3^e mandat de conseiller municipal et le deuxième en qualité d'adjoint au maire, avec les délégations aux ressources humaines, à l'informatique et à la prévention des risques professionnels. Qu'est-ce qui vous a conduit à accepter ce mandat ? »

MICHEL COLLOT (MC) : « Mon parcours professionnel, d'abord comme informaticien, puis comme directeur des ressources humaines dans un grand groupe pétrolier, industrie où la prévention des risques est indispensable, me prédisposaient à accepter ces délégations. Madame AMOUDRUZ a souhaité en 2014 que je remplace Jean-Claude LAMBERT comme adjoint RH, pour lui permettre de s'investir dans les mêmes fonctions à l'agglomération. J'ai accepté la charge de l'informatique, qui n'avait pas d'adjoint référent : à Vétraz-Monthoux, les élus sont très investis, chaque service a un adjoint ou conseiller référent avec délégation du Maire. Monsieur ANTOINE m'a confirmé dans ces trois délégations, même s'il reste, en sa qualité d'autorité territoriale, responsable du personnel en dernier ressort. »

LE MAG : « Quel est votre rôle au sein de l'équipe municipale ? »

MC : « Mon rôle consiste d'abord, avec l'appui du service RH de la commune et à l'écoute des besoins des services, à faire évoluer l'organisation interne de la commune, pour qu'elle s'adapte à l'évolution constante de la population et des services que la commune lui rend. L'augmentation constante de la population, dans notre région très dynamique, produit une extension continue des groupes scolaires, plus de demandes en crèche, mais aussi plus de travail pour les services d'accueil scolaire, urbanisme, état civil, titres d'identité, logement social et aides sociales... les services techniques ont aussi à gérer plus de bâtiments, à entretenir et sécuriser une voirie de plus en plus sollicitée, à faire face à plus d'incivilités avec une nouvelle population, notamment en matière de propreté urbaine... Le volet sécurité avec la vidéoprotection et le renfort de la Police Municipale est aussi un des enjeux du mandat, de même que le développement du lien intergénérationnel. Pour faire face à ces missions, il faut des agents compétents, bien formés et il faut les fidéliser. »

« Sans doute à la faveur de leur proximité avec les élus, les agents donnent l'image d'une fonction publique moderne, évolutive et consciente de ses enjeux. »

Pour l'employeur, se pose aussi la question de la durabilité des choix politiques et de la soutenabilité financière de cette augmentation des charges à long terme : question prioritaire pour le maire, qui souhaite éviter d'accentuer la pression fiscale. Il faut donc trouver un équilibre financier à l'augmentation de la masse salariale, c'est pourquoi une attention particulière est portée au dimensionnement et à la qualité du recrutement. »

LE MAG : « La prévention des risques est un enjeu important pour la commune ? »

MC : « La sécurité du personnel est une priorité ; le bien-être au travail des agents en est une des composantes de plus en plus importante. Les grands progrès en matière de prévention, accomplis au mandat précédent, se poursuivent : d'abord par le recrutement d'un conseiller de prévention rattaché au DGS et qui se pose comme interlocuteur privilégié des services. Par le déploiement de toutes les mesures de prévention obligatoires (animation du CHSCT et du dialogue social, document unique, registres de prévention des accidents, défibrillateurs, formation au secourisme), en assurant une formation obligatoire des agents à la prévention des risques, l'adaptation ergonomique des postes de travail, la formation des agents aux bonnes postures et à la sécurité, la prévention des risques psycho-sociaux... autant de mesures qui se traduisent dans le bilan social par moins d'accidentologie ou d'absentéisme. »

LE MAG : « L'informatique est également une de vos délégations... »

MC : « Oui et il est en relation avec le volet RH/Prévention, dans la mesure où il s'agit d'un service pourvoyeur de ressources. Le service informatique - qui gère également les réseaux câble et la téléphonie - est responsable du déploiement et de la maintenance des équipements bureautiques et logiciels des services, du site Internet de la commune, mais aussi des importants équipements pédagogiques mis à la disposition de l'Éducation Nationale dans les écoles. Depuis mon arrivée, j'ai mené une ambitieuse politique d'investissement dans les équipements et la sécurité, ce qui nous a permis de subir une attaque informatique en 2017, sans perte de données ni in-

terruption. Ce volet sécurité est amené à s'étendre, avec des services de la commune qui travaillent sur des logiciels métier dédiés, en réseau, et où l'administration évolue vers la dématérialisation des procédures, ce qui produit un volume croissant de données à sécuriser. Pour les agents d'accueil, il s'agit aussi d'un rapport différencié à la population et à leur métier. »

LE MAG : « L'image que vous avez des fonctionnaires est-elle très différente des salariés du privé ? »

MC : « On est très loin du « fonctionnaire bashing » et de l'image dégradée qu'a la fonction publique dans l'imaginaire collectif. Les agents de Vétraz-Monthoux sont compétents et consciencieux, ils font leurs heures - 36 par semaine avec 6 jours d'ARTT - et se rendent volontiers disponibles pour les besoins de la collectivité (réunions et commissions tardives, participation aux événements communaux, etc.). Ils sont dévoués au service public et conscients de porter l'image de la collectivité, la majorité d'entre eux travaillant au contact du public. »

Ils ne se contentent pas de la stabilité de l'emploi et sont animés du souci de progresser individuellement, dans leurs compétences et de faire progresser la collectivité. Comme dans le privé, ils ont un entretien d'évaluation annuel avec leur encadrement direct ; et une prime, en fonction de leur manière de servir et de l'atteinte de leurs objectifs. De plus, une proportion non négligeable des recrutements se fait sur des contrats courts, ce qui permet une souplesse de renfort temporaire des services et permet de confirmer leur qualité avant de les titulariser.

La différence notable avec le privé est la stabilité dans l'emploi garantie par le statut : le pendant vertueux de cette stabilité est que les agents doivent se former pour s'adapter à l'évolution constante de leur métier.

Autre différence majeure, pour l'employeur : le peu de marge de manœuvre en matière salariale pour l'employeur : l'évolution des traitements est très encadrée.

Sous l'impulsion des élus, les agents donnent l'image d'une fonction publique moderne, évolutive et consciente de ses enjeux. »

LE MAG : « Quels sont les défis pour le mandat en cours ? »

MC : « L'enjeu principal auquel nous faisons face depuis quelques mois est la difficulté à recruter. Ce constat concerne toutes les communes, aggravé dans notre région frontalière par le tropisme suisse, le coût du logement et du transport. Il est lié à la diminution des chiffres du chômage, mais aussi à un effet post-COVID qui indique que le travail est passé au deuxième rang des préoccupations de nos concitoyens, après la qualité de vie. Les fonctionnaires souffrent d'une mauvaise image, la stabilité de l'emploi attire moins par ces temps d'incertitude et de mobilité accrue : l'administration se vend mal. Pour y faire face, la commune mène une réflexion sur l'attractivité du recrutement : assouplissant le rythme de travail sur 4,5 jours hebdomadaires, augmentant les tickets-restaurants, déployant des solutions de télétravail adaptées, améliorant la lisibilité des offres d'emploi... »

LA RESSOURCE HUMAINE,
 INVESTISSEMENT
 AU PROFIT DES VÉTRAZIENS

La commune inscrit un effort financier exceptionnel sur la masse salariale en 2022 pour faire face aux besoins de développement des services

Signal budgétaire inhabituel, la part des dépenses de personnel dans les charges de fonctionnement inscrites au budget prévisionnel pour 2022 a augmenté significativement de 10,5 %. Cette augmentation, toutefois, fait suite à plusieurs années de maîtrise de la masse salariale et de limitation des embauches.

Ce bond des charges de personnel, qui passent en construction budgétaire de 4 964 000 € à 5 485 500 €, mérite quelques explications

Le montant inscrit au budget est prévisionnel : à ce titre, il est rarement dépensé dans sa totalité. Ainsi, en 2021, malgré la charge imprévue d'un important volume de remplacements pour faire face aux absences COVID, le budget n'a été réalisé qu'à 98%, avec 93.000€ non dépensés. De même en 2022, le montant des charges de personnel sera bien inférieur aux 5,5 M€ prévus pour des embauches en année pleine : beaucoup des postes n'étant pas encore pourvus au 15/05 au regard des difficultés de recrutement (cf. l'interview de l'adjoint RH).

Cette augmentation des charges s'explique aussi par des mesures gouvernementales qui s'imposent à la commune employeur : notamment la revalorisation des plus bas salaires au 1^{er} janvier et au 1^{er} mai pour rattraper la hausse du SMIC, et le chèque carburant de 100 € (ce dernier remboursé par l'Etat en recettes).

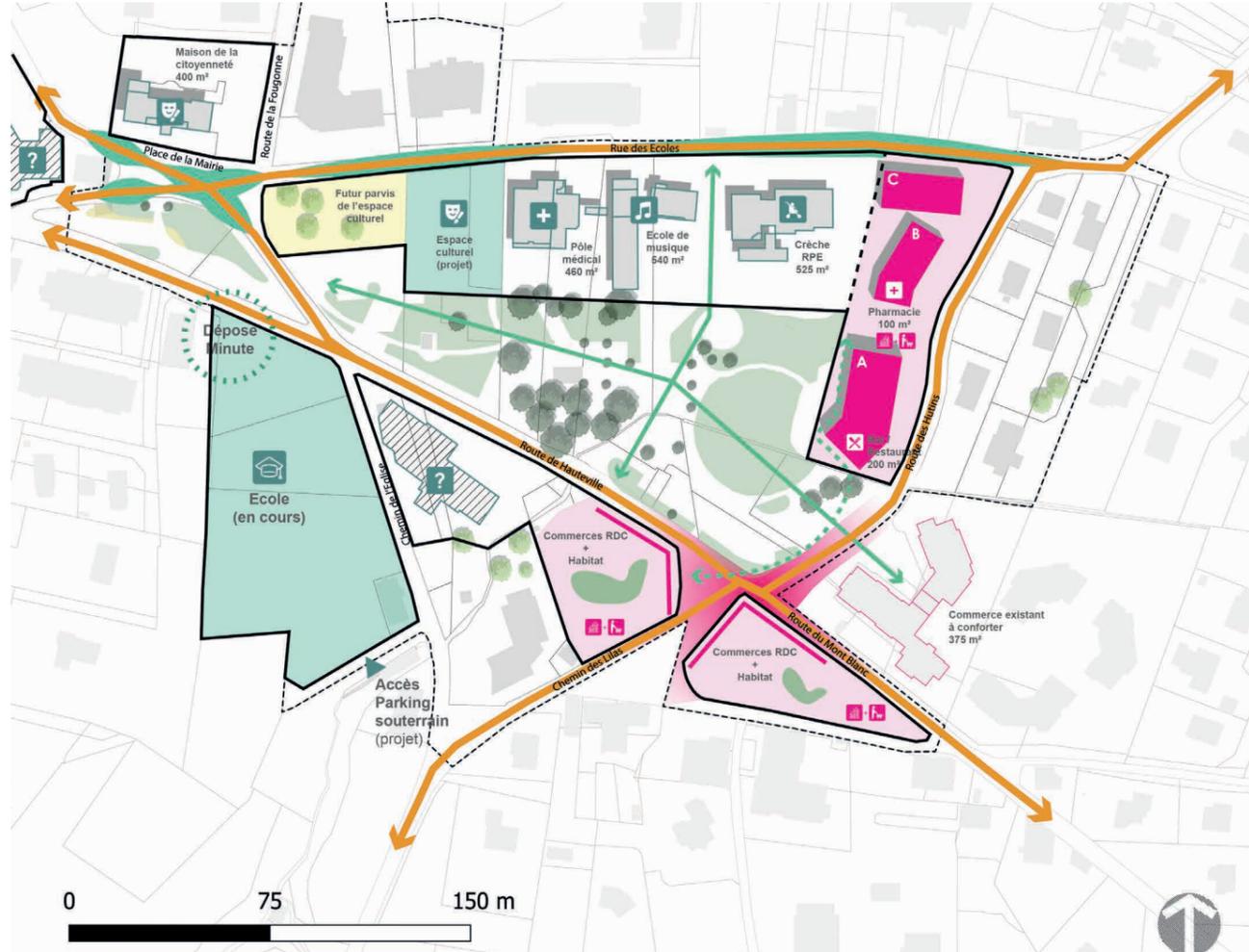
Les recrutements envisagés sont strictement limités à l'accroissement du volume de travail et ils concernent presque exclusivement des services au contact de la population. Ils illustrent l'effort consenti par la municipalité pour assurer un niveau de service satisfaisant aux administrés.

- 3 postes d'animateur au service enfance pour assurer l'encadrement d'une population croissante d'écoliers
- 1 poste à 50% pour le renfort du service voirie /propreté urbaine
- 1 poste au service bâtiment pour assurer l'entretien du parc immobilier communal
- 1 poste à 40% d'éducateur spécialisé dans les écoles pour faire face aux nouveaux défis de l'école inclusive
- 1 poste à 30% dédié à l'animation de la résidence sénior
- 1 poste d'accueil à l'urbanisme
- 1 poste à temps partiel pour le renfort du service événementiel, pour faire face au programme d'animation ambitieux de la commune
- 1 poste à 50% en renfort temporaire pour l'équipe RH

[ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT SUR LE CENTRE-BOURG]

VERS UN CADRE DE VIE DYNAMIQUE ET AGRÉABLE POUR TOUS!

La commune a lancé une étude de dynamisation et d'accompagnement sur le centre-bourg de Vétraz-Monthoux. Accueillant de nouveaux habitants de manière soutenue depuis plusieurs années, la municipalité a souhaité s'entourer de bureaux d'études spécialisés en aménagement du territoire, afin de développer une centralité et d'améliorer la qualité de vie de ses habitants. C'est ainsi que le bureau d'études Citadia Conseil (et ABEST) accompagne la commune depuis décembre 2021.



services de proximité (type cordonnerie, téléphonie, ...) est autant de pistes à étudier.

UNE OFFRE DE MOBILITÉS À FLUIDIFIER ET DIVERSIFIER

Le projet propose de clarifier et de fluidifier les déplacements au sein du centre. Une plus grande place souhaite être donnée aux piétons afin qu'ils puissent se balader dans ce nouveau centre-bourg dynamique en toute sécurité, notamment au niveau de la polarité commerciale en devenir.

En parallèle, l'offre de transports en commun sera étoffée notamment avec le passage de la nouvelle ligne 8 et le réaménagement de l'arrêt TAC « Vétraz-Monthoux chef-lieu ».

Aussi, et puisque la voiture reste indispensable dans un territoire tel que la commune de Vétraz-Monthoux, un parking souterrain d'une centaine de places permettra d'accueillir du stationnement, proposant des places supplémentaires et facilitant ainsi l'accès aux nouveaux commerces imaginés.

UNE OFFRE D'HABITAT À ENCADRER

Afin d'accueillir de nouvelles surfaces commerciales tout en maîtrisant le développement de l'habitat et en préservant un cadre de vie agréable (à la densité maîtrisée), il est prévu la construction sur des parcelles communales de nouveaux logements au sein d'un programme s'intégrant dans le centre grâce à des espaces verts généreux et des hauteurs limitées. À long terme, dans le même état d'esprit, d'autres secteurs de proximité pourraient venir appuyer le développement commercial et résidentiel, toujours dans la même logique d'intégration respectueuse dans leur environnement.

UN PATRIMOINE IMMOBILIER COMMUNAL À VALORISER ET RECONVERTIR

La commune de Vétraz-Monthoux a mené une réflexion globale de valorisation du patrimoine immobilier communal. En ce sens, elle propose une stratégie de réorganisation de ses équipements publics afin de répondre aux

besoins grandissants des Vétraziens en matière de services et d'équipements publics.

De nouveaux équipements publics verront le jour sur la commune :

- la construction d'une nouvelle école à l'horizon 2024, permettant d'agrandir la capacité du groupe scolaire (passage de 9 à 20 classes) à l'intersection de la route de Hauteville et du chemin de l'Église ;
- un projet de construction d'un espace culturel dont les contours restent à définir afin de répondre au dimensionnement trop faible de la salle communale actuelle.

DES ESPACES PUBLICS À DÉVELOPPER POUR UN CŒUR DE VILLE CONVIVIAL, AGRÉABLE ET VÉGÉTALISÉ

Le « Poumon Vert » du Centre-Bourg, intégrant la place et le pavillon des Tilleuls, l'aire de jeux et l'aire de pique-nique, constitue l'espace public majeur du centre de Vétraz-Monthoux. Très apprécié par les Vétraziens, le projet propose de sanctuariser et de conserver cet espace central et de l'utiliser comme support à une végétalisation des espaces publics de la commune afin d'améliorer le cadre de vie des habitants. Un projet d'aménagement de parvis attenant à l'espace culturel est également envisagé. Ce parvis se situera en complément du parvis de la mairie existant.

Ces premières pistes d'orientations d'aménagement visent à donner une vision globale transversale et prospective pour le centre-bourg de Vétraz-Monthoux de demain.

La prochaine et dernière étape de l'étude sera donc l'occasion d'approfondir ces propositions et d'en préciser les capacités de réalisation.

Vous pourrez suivre l'avancement de cette étude pas à pas dans votre magazine municipal.

L'ensemble des conclusions sera présenté en réunion publique fin 2022 et permettra un échange riche avec les Vétraziens, afin de proposer un projet partagé et fédérateur !

CETTE ÉTUDE, DONT LE PREMIER TEMPS A DÉJÀ ÉTÉ PRÉSENTÉ DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL N°7-PRINTEMPS 2022, PERMETTRA D'ABOUTIR À DES PROPOSITIONS CONCRÈTES D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG, MOBILISABLES PAR LA COMMUNE D'ICI SEPTEMBRE 2022 :

TEMPS 1
(Décembre 2021 à janvier 2022)

Analyse et diagnostic de l'état actuel du centre-bourg. Cette étape a permis de définir et de hiérarchiser les grands enjeux ;

TEMPS 2
(Février 2022 à mai 2022)

Exploration des possibles. Il vise la définition d'une stratégie de redynamisation du centre-bourg. Ce temps intègre la production de plusieurs scénarii permettant de confronter et comparer différentes hypothèses d'aménagement.

TEMPS 3
(Juin 2022 à septembre 2022)

Approfondissement. Il permettra de développer le scénario le plus pertinent au vu des besoins de la commune et de ses habitants.

- Emprise de projet
- HABITAT & COMMERCE**
 - Projet Habitat / Commerces (en cours)
 - Projet promoteur d'implantation de bâti
 - Commerce existant
 - Projet d'implantation de commerces en RDC
 - Préconisation d'alignement pour les projets d'habitat/commerce
 - Préconisation de végétalisation des coeurs d'îlots pour les projets d'habitat/commerce
- EQUIPEMENTS**
 - Projet d'équipement public (en cours)
 - Changement de destination d'équipements publics
 - Changement de destination des RDC (équipements)
- ESPACES PUBLICS**
 - Espace public « Poumon Vert » existant
 - Projet d'espace public végétalisé (réflexion engagée)
 - Projet de plateau traversant modes doux
- MOBILITÉS**
 - Axe structurant existant (tous modes)
 - Projet de voirie / en cours
 - Cheminement piéton dédié existant
 - Projet de cheminement piéton dédié
 - Projet de dépose minute école

Le second temps de l'étude étant achevé, une stratégie de redynamisation du centre-bourg a pu être dégagée autour de grandes orientations stratégiques :

UNE OFFRE COMMERCIALE À CENTRALISER, DIVERSIFIER ET RENDRE VISIBLE

La polarité commerciale le long de la route des Hutins (Supérette, Bar/Tabac, Boulangerie, Coiffeur, ...) constitue le point de départ d'une stratégie commerciale à étoffer et compléter. Le projet cherche, en s'appuyant sur les commerces moteurs existants, à développer une nouvelle offre commerciale répondant aux besoins des Vétraziens. L'implantation d'une pharmacie, d'une maison de la presse, d'une banque, de



RÉSIDENCE LA FOUGONNE... VIVRE ENSEMBLE

La résidence La Fougonne compte désormais 20 logements habités sur les 38 disponibles. Ces appartements s'adressent aux personnes de plus de 60 ans, seules ou en couple, autonomes ou en perte d'autonomie accompagnée au domicile.

Les habitants de la résidence seniors prennent le rythme de la vie collective, cohésion et solidarité, sont les maîtres-mots de ce lieu. Une fois par mois, ils se retrouvent pour un déjeuner collectif, chacun prépare un petit quelque chose ou un cuisinier ou cuisinière se propose. Des sorties de groupes sont aussi organisées pour aller au marché hebdomadaire du centre-bourg. Cette vie à la résidence contribue à créer et à maintenir un lien social, qui permet de réduire l'isolement que connaissent de nombreuses personnes en vieillissant.

De nombreuses activités viennent rythmer leur quotidien : des cours de sophrologie 3 mardis après-midi par mois, de la gym douce et des ateliers de prévention à la chute, sont dispensés le lundi matin par l'association Siel Bleu, sans oublier les après-midi jeux et loto du Club de la Colline. Prochainement les résidents pourront s'adonner à la pétanque, avec l'arrivée d'un nouvel habitant, un joueur émérite.

Stéphanie Berrak, détachée de la mairie un jour et demi par semaine coordonne toutes ces activités. Elle projette d'organiser des sorties au Parc du Haut Monthoux, et même outre frontière Vétrazienne, en espérant pouvoir aller se balader sur Genève ou Annecy.

Des logements sont encore disponibles, vous êtes intéressés ?
residence.lafougonne@vetraz-monthoux.fr
 04 50 37 32 09
 06 34 12 85 49



[HOMMAGE]

JEANNETTE VIDONNE

Une bien triste nouvelle, Jeanne Vidonne née Levet en 1940 à Vétraz-Monthoux, est décédée à l'âge de 82 ans.

Jeannette, une personne attachante, conciliante si agréable, d'une grande gentillesse, à l'écoute et serviable s'est éteinte 3 mois seulement après le départ de Jean, son époux.

Issue d'une famille authentique du quartier de Collonges où sa maman exploitait la ferme familiale. Jeannette n'a jamais quitté son village, Maman de 4 enfants et fière de ces 7 petits enfants qu'elle chérissait... Pour ses 80 ans, il y a 2 ans, elle avait été très sensible à la réunion de famille donnée en son honneur et elle en parlait avec émotion...

Employée à la commune de Vétraz-Monthoux, préposée aux écoles, elle prêtait main-forte aux enseignants à l'école René Cassin puis à partir de 1991 à Françoise Dolto. Les enfants, aujourd'hui devenus adultes sont toujours reconnaissants de sa bienveillance à leur égard.

Attachée à sa commune, Jeannette avait des valeurs, des convictions humaines et religieuses et elle savait, avec diplomatie, les défendre.

Conseillère municipale de 2001 à 2008, elle a su se rendre disponible et a œuvré pour le



bien être des Vétraziens dans un rôle social qui lui tenait à cœur. Entre autres, toujours disponible et volontaire pour seconder l'officier d'état civil lors des célébrations de mariage. Elle s'est investie dans différentes associations : la protection civile, la paroisse et surtout la passerelle Savoie-Bénin.

Elle aimait La Savoie, son histoire, son terroir, son patrimoine... d'ailleurs adhérente depuis fort longtemps à l'association apolitique « La Compagnie de Savoie ».

Jeannette, figure incontestable de la commune restera dans tous les cœurs des personnes qui l'ont connue avec des souvenirs partagés, des clins d'œil, son regard bleu pétillant... son talent de pâtissière (rissoles...), ses promenades en compagnie de son chien, ses allées et venues au volant de sa Citroën bleue et son sympathique et bienveillant sourire...

Nous présentons à ses enfants et à sa famille nos sincères condoléances, nous partageons leur peine.



LES SALLES DE CATÉCHISME ONT DÉSORMAIS UN NOM

Jean-Claude Dalajoud a quitté les siens le 19 juillet 2021, nous avons souhaité souligner son engagement pour la collectivité.

Le 17 avril, dans la douceur printanière du dimanche de Pâques, la municipalité et la paroisse, ont conjointement organisé le dévoilement d'une plaque d'hommage à Jean-Claude Dalajoud. L'occasion de rappeler, en présence de sa famille et de ses proches, son engagement, en donnant son nom aux salles de catéchisme, pour lesquelles il s'est beaucoup impliqué dans leur rénovation. Ce moment convivial s'est terminé autour d'un verre, l'occasion pour tout un chacun de remémorer ses souvenirs avec Jean-Claude.

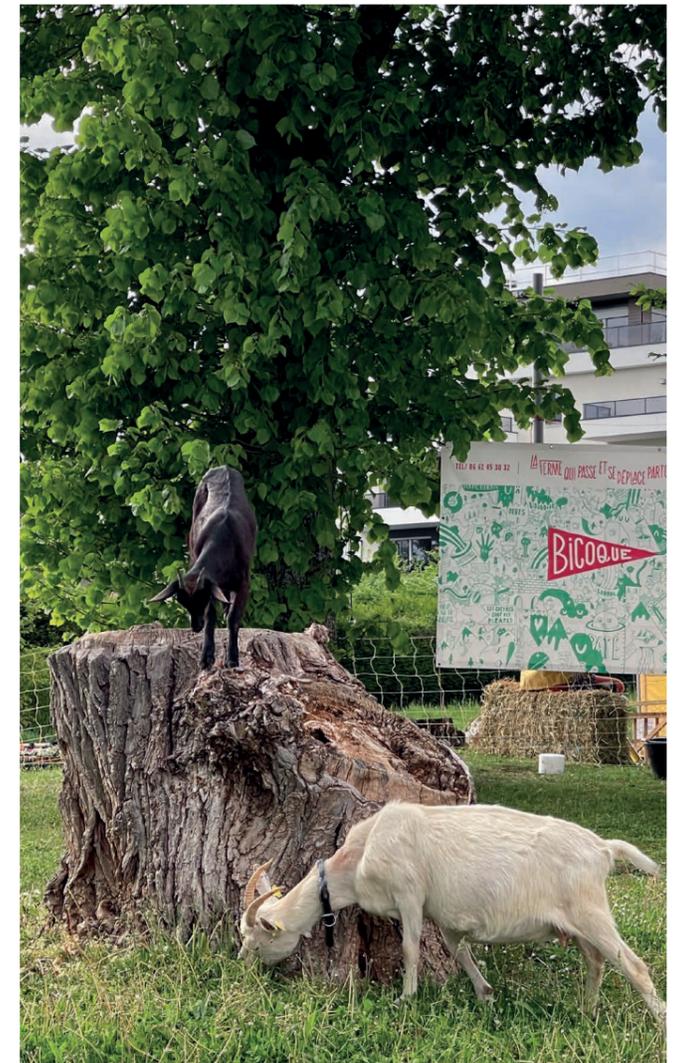


ÉCLOSION DE LA FÊTE DES PLANTES

Après deux éditions annulées, la 21^e fête des plantes a signé son grand retour post-covid, lors d'un week-end estival.



De nombreuses animations sont venues ponctuer ce week-end festif.



Le 30 avril et 1^{er} mai, les Vétraziens et tous ceux qui ont fait le déplacement jusqu'au centre-bourg, ont retrouvé le plaisir de se réunir à l'occasion d'une plongée dans le monde végétal. Ce rendez-vous horticole permet, avant tout, de découvrir et d'apprendre encore plus sur la botanique et ses secrets. Cela ne serait pas possible sans les précieux conseils des exposants qui nous ont renouvelé leur confiance après deux années sans se voir. Chacun a pu poser des questions spécifiques sur son jardin ou son balcon, sol, exposition, température, fleuraison... Le foyer de vie « Les Oliviers », de l'association Nous Aussi, était aussi présent avec la production de leur serre.

Ce week-end printanier a réuni plus de 80 exposants, pépiniéristes, artisans et artisans du goût. À leur côté, les asso-

ciations communales se sont mobilisées tout le week-end, nous les remercions chaleureusement de participer tout au long de l'année à nos événements. Se sont joints à nous pour ce week-end :

- ▶ L'US Vétraz pour les 3 principaux repas du week-end,
- ▶ Vétraz Animation et Vétraz Musique pour leur buvette et l'intermède musical à l'occasion du vin d'honneur,
- ▶ Les Amis du four, qui ont cuit pas moins de 600 pains,
- ▶ Le Club de la Colline pour leurs pâtisseries,
- ▶ L'amicale de pétanque, qui occupait le pavillon des Tilleuls pour de la restauration rapide et une buvette,
- ▶ L'APESE, qui a ravi les plus petits avec ses glaces et barbe à papa.

Cette année quelques nouveautés sont

venues agrémenter l'édition 2022, notamment des animations à destination du jeune public, avec la ferme pédagogique de La Bicoque. Les enfants, mais aussi leurs parents, sont tombés sous le charme de ses poussins, lapins et chèvres qui se prêtaient volontiers aux séances câlins et photos.

Deux déambulations ont aussi animé le week-end, samedi le mystérieux Roi de la forêt s'est promené à grandes enjambées au travers des stands et le dimanche, il a laissé place à la légèreté avec le poétique Bal des Bulles.

À chaque édition, les Brigades Vertes du Genevois font parler leur créativité pour la décoration de l'événement. Cette année nous avons fait le choix de ne pas mettre en place une seule et grande structure, mais de semer des petites cabanes sur tout

le site. Chacune d'entre elles avait un thème, visuel, olfactif, tactile... mais surtout un indice permettant d'effectuer une chasse au trésor. Munis d'un carnet de route, les enfants étaient invités à trouver ces 10 cabanes pour récolter des indices et nous restituer un poème. Les 100 premiers participants ont reçu un nichoir à oiseaux, offert par la municipalité, puis les suivants un poussin en chocolat offert par l'APESE.

Nous espérons que vous avez tous trouvé votre bonheur durant le week-end et vous donnons rendez-vous pour l'année prochaine.

Le vin d'honneur a ouvert officiellement l'événement le samedi matin, en présence d'élus locaux.





BELLE JOURNÉE POUR SE SOUVENIR

Nous étions nombreux dimanche 8 mai, sur cette place du Souvenir, pour honorer la mémoire de celles et ceux qui se sont battus pour nos libertés.

Cette année, la cérémonie du 8 mai a marqué le 77^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'Harmonie a donné le tempo de cette commémoration, merci à ses musiciens qui sont toujours à nos côtés pour ces événements si importants de notre Histoire. Un grand merci également aux enfants des écoles qui sont venus accompagner de leurs chants ce rassemblement, et qui perpétuent ce devoir de mémoire, pour ne pas oublier.

Après la lecture du message du Ministère des Armées par Monsieur le Maire et l'allocution de Monsieur Jean Roguet, président des anciens combattants, tous deux ont déposé une gerbe au pied du monument.



En souvenir des combattants et victimes de la Seconde Guerre mondiale, M. le Maire a déposé une gerbe de fleurs au pied du monument aux Morts.

PLACE AUX HONORARIATS



Ils ont marqué leur passage dans la commune, les élus honorés ont tous reçu un diplôme et un souvenir de cette belle cérémonie.

Après la cérémonie du 8 mai, nous avons profité de ce rendez-vous sous le soleil pour honorer six anciens élu(e)s, sans qui la commune de Vétraz-Monthoux ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui. Félicitations à eux et merci pour leur engagement auprès de la collectivité et de ses habitants.

- ▶ Michelle Amoudruz, Maire honoraire ;
- ▶ Liliane Monet, Maire-Adjointe honoraire ;
- ▶ Mireille Leclercq, Maire-Adjointe honoraire ;
- ▶ Guy Pernat, Maire-Adjoint honoraire.

Pour recevoir cet honorariat, dix-huit ans d'exercice de fonctions municipales sont requis. Monsieur le Maire a tenu à remercier aussi deux anciens conseillers municipaux, très investis dans la vie de la commune :

- ▶ Michelle Alpsteg, ancienne Maire-Adjointe ;
- ▶ Jean-Claude Lambert, ancien Maire-Adjoint.

Cette matinée s'est terminée par un moment de convivialité, partagé sur le parvis de la mairie.

ARVE : LE SM3A RÉALISE D'IMPORTANTES TRAVAUX POUR RÉDUIRE LE RISQUE INONDATION ET AMÉLIORER LES FONCTIONNALITÉS ÉCOLOGIQUES DE LA RIVIÈRE

En tant que gestionnaire des cours d'eau du bassin versant de l'Arve, le SM3A – Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents – a lancé un important chantier sur la digue de la Châtelaine, située sur la rive droite de l'Arve, dans l'agglomération annemassienne.

L'ouvrage nécessitait d'être conforté et mis aux normes afin de permettre une protection optimale en cas de crue d'occurrence centennale (qui a une chance sur 100 de se produire chaque année). Aujourd'hui la digue protège des inondations 102 logements, 21 entreprises et 6 établissements recevant du public, situés à la fois sur les communes de Gaillard et d'Annemasse.

Le secteur, considéré « à fort potentiel de restauration morphologique », ouvrait des possibilités importantes de renaturation que le SM3A a saisi. En effet, les fonctionnalités éco-morphologiques de l'Arve étaient fortement dégradées, et en redonnant un caractère plus naturel à la rivière, le syndicat va permettre au cours d'eau à la fois de se réguler seul mais également de s'autoépurer.

La future digue sera composée de blocs de pierre, mais aussi de végétaux, alors que beaucoup d'arbres ont dû être coupés, un peu plus de 1000 arbres vont être replantés.

En intégrant des objectifs relevant à la fois de la sécurité des personnes et des biens, et de la qualité des milieux alluviaux alpins, le SM3A inscrit cette action dans le cadre de la compétence GEMAPI - GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations - qu'il exerce depuis 2017 sur tout le bassin versant.

Les travaux, en cours d'achèvement, sont largement financés par l'État, le Département et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse. Le reste à charge est solidairement supporté par tous les habitants du bassin versant de l'Arve grâce à la taxe GEMAPI dont le produit est entièrement destiné à financer la protection des milieux et la prévention des inondations sur le bassin versant de l'Arve.

FINANCEMENT GEMAPI

Pour rappel, la compétence GEMAPI est exercée sur l'intégralité du bassin versant de l'Arve par le SM3A depuis le 1^{er} janvier 2017. Afin de financer cette compétence, les collectivités membres peuvent faire appel à leur budget général et/ou prélever une taxe additionnelle. Les élus de notre territoire ont voté un produit, dont le montant par habitant est aujourd'hui de 17,50 €. Celui-ci est réparti sur les différentes taxes locales (taxe d'habitation, taxes sur le foncier bâti et non bâti, cotisation foncière des entreprises). La taxe Gemapi est une taxe affectée : son produit ne peut financer que les actions concourant à la mise en œuvre de la compétence de gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations.

À PROPOS DU SM3A

Syndicat d'élus au service du territoire, le SM3A est un Etablissement public créé en 1994, gestionnaire du domaine public fluvial de l'Arve, qui s'étend sur 93 communes réparties sur 2 communautés d'agglomération, 10 communautés de communes et 1 syndicat. Le bassin versant de l'Arve représente un territoire de 2164 km² du Mont-Blanc à la frontière suisse, soit près de la moitié de la superficie de la Haute-Savoie, pour une population de plus de 350 000 habitants. Avec un très fort caractère montagnard, le bassin versant est très contrasté, il culmine à 4 810 m avec 60 % du territoire situé au-dessus de 1 000 m d'altitude (5 % en glace). Depuis 2017, le syndicat exerce la compétence GEMAPI sur tout le bassin versant de l'Arve, par transfert de ses membres. Le SM3A agit en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations dans le cadre d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).



[INTERVIEW]

JEAN-PIERRE JOURNE,

conseiller municipal délégué au SM3A, Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses Affluents.

LE MAG : « D'importants travaux sont engagés par le SM3A, par exemple dans notre agglomération, sur la digue de la Châtelaine. Les enjeux semblent considérables. Que pouvez-vous nous dire à ce sujet ? »

JPJ : « Souvenons-nous des inondations de mai 2015. La zone maraîchère de Gaillard était sous plus d'1 mètre d'eau ! La combinaison de plusieurs phénomènes a provoqué cette année-là une crue qui nous rappelle, si cela est nécessaire, notre vulnérabilité. Alors oui les enjeux sont considérables et le rôle du SM3A est essentiel. Il est de notre devoir d'élus de donner les moyens aux techniciens d'étudier l'hydrologie de l'Arve puis de mettre des actions en œuvre dans le but de protéger les secteurs à enjeux. »

LE MAG : « Outre la protection des biens et des personnes, le SM3A œuvre également à la restauration du cours d'eau pour lui redonner autant que faire se peut sa configuration naturelle du passé... »

JPJ : « Oui bien sûr. Les 2 vont de pair. Il est indispensable de réaliser des actions de restauration et de valorisation de l'Arve, de lui redonner un espace libéré là où c'est possible, de préserver et améliorer le milieu naturel... pour parvenir à protéger les habitations et les activités humaines. Il faut savoir qu'avant l'industrialisation de la vallée de l'Arve et le développement de l'urbanisation, à l'exception de quelques petites villes où se trouvaient des ponts, les populations vivaient principalement sur les coteaux pour ne pas subir les crues. »

LE MAG : « Finalement, peut-on dire que l'Arve a été victime du développement qu'elle a permis ? »

JPJ : « Tout à fait. Dès le Moyen Âge, l'Arve a permis à la population de développer ses activités : moulins, tanneries... Plus tard, à partir de la Seconde guerre mondiale, tout s'est accéléré avec le développement de l'industrie et l'urbanisation. Plusieurs millions de m³ de matériaux ont alors été prélevés dans le lit de l'Arve et lui ont fait perdre ses caractéristiques naturelles. Ses multiples bras où elle divaguait ont peu à peu disparu pour laisser place à un cours unique, profond et étroit. Aujourd'hui, le SM3A et ses communes membres agissent pour protéger les populations et redonner de la naturalité à ce cours d'eau qui traverse la Haute-Savoie sur 108 km puis part se jeter dans le Rhône à Genève. L'objectif est de respecter le fragile équilibre qui existe entre les aménagements réalisés et la faune et la flore présentes sur le territoire. »

MERCI POUR VOS LUMIÈRES

Vous avez été nombreux à vous exprimer lors du sondage sur l'extinction de l'éclairage public nocturne, merci de l'intérêt que vous avez porté à cette enquête.

Nous avons en effet enregistré près de 300 participations au sondage qui vous était proposé dans notre magazine de printemps. Vous êtes à 94 % majoritairement favorables à ce dispositif adopté déjà dans de nombreuses communes voisines. La plage horaire la plus plébiscitée est celle de minuit à 5 heures.

Tous les commentaires ont été lus attentivement et seront pris en compte, dans la mesure du possible. Plusieurs sujets pertinents ont été abordés, notamment :

- ▶ La sécurité
- ▶ L'éclairage des bâtiments communaux
- ▶ L'éclairage des copropriétés
- ▶ La mise en place d'éclairage à détection de mouvements

Nous étudions maintenant la partie technique que nécessite l'extinction de nos éclairages, réfléchissons peut-être à une période « test », qui nous permettra de faire des ajustements si nécessaire.



UN MATIN VERT À MONTHOUX... PREMIÈRE !

Les assises européennes de la transition énergétique se sont tenues à Genève du 31 mai au 2 juin.

Un volet grand public, intitulé « Le OFF » avait pour objectif de fédérer les communes autour de cette 23^e édition. Nous avons profité de ces événements pour lancer notre première matinée consacrée à l'environnement, le samedi 4 juin.

Plusieurs activités étaient proposées, pour les plus matinaux et les plus sportifs, une marche propre a pris le départ dès 9h00, depuis le pavillon des tilleuls. Objectif du jour, collecter les déchets; malheureusement très nombreux; qui jonchent le bord de nos routes.

1 Les « nettoyeurs » se sont répartis en plusieurs équipes : un groupe mené par les chasseurs de l'association communale de chasse, a pris la direction de la croix de Corly, chemin de la Prairie, pour arpenter les sentiers qui

descendent vers la Noue et la Menoge. Grosse trouvaille sur ce parcours, un monticule de pneus de tous genres a été remonté par les courageux bénévoles.

2 Un autre groupe s'est rendu à Bas-Monthoux près de la Voie Verte et de l'école Françoise Dolto puis un troisième groupe, celui de l'US Vétraz, avec des joueurs U9 et U11 ont pris d'assaut le centre-bourg et les abords de l'église.

En plus de cette marche, des stands et des animations étaient proposés toute la matinée.

3 Des ateliers pour petits et grands pour confectionner des hôtels à insectes, des plantations dans des capsules de café recyclées ou encore des smoothies grâce au vélo à smoothies qui nous a

été prêté par l'association des virades de l'espoir et la création de sucre aromatisé, proposé par Natacha, notre épicière du centre-bourg.

À côté de ces diverses animations, des stands de sensibilisation et d'information nous ont accompagnés. Nos acteurs locaux, fidèles de nos événements, et nous les en remercions vivement, Didier Mouchet et ses abeilles et les œufs de Julien Gaud.

4 Avec eux, le collectif Citoyenergie, La Fresque du climat et un réparateur itinérant de vélos GM Ride On, ont partagé leurs activités.

Un grand merci à tous les participants de cette première édition, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

LA LUTTE CONTRE LES DÉPÔTS SAUVAGES NOUS CONCERNE TOUS

La mairie est souvent interpellée au sujet des abandons de déchets qui dégradent le cadre de vie des Vétraziens, salissent la voie publique et gênent la collecte des ordures. Aussi est-il nécessaire de rappeler les obligations de chacun. **Un schéma directeur des déchets ambitieux... mais l'obligation d'apport en déchetterie des cartons, encombrants et autres déchets non collectés.**



La gestion des déchets sur le territoire est une compétence d'Annemasse- Agglomération, qu'elle exerce en déléguant l'enlèvement des conteneurs de tri au SIVALOR (syndicat intercommunal). Les douze communes ont récemment adopté un Schéma Directeur des Déchets avec des objectifs ambitieux jusqu'en 2030.

Il se traduira dans la commune par la généralisation de la collecte en porte-à-porte à Vétraz-Monthoux au 1er janvier 2023 et la création d'une nouvelle déchetterie en 2026. Pour autant, le ramassage des cartons volumineux et des objets encombrants, ainsi que tous les objets dangereux n'est pas et ne sera pas assuré : ce sont aux producteurs des déchets de les apporter en déchetterie. Les précisions sur les apports en déchetterie sont disponibles sur le site de l'agglomération : www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/consignes-de-tri Des formulaires sont disponibles en mairie afin d'obtenir un badge d'accès en déchetterie.

LA COMPLEXITÉ DE LA GESTION DES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV)

Une difficulté importante est celle de l'évacuation des déchets qui s'accablent auprès des PAV, notamment lors des livraisons de nouveaux immeubles, qui produisent une accumulation exceptionnelle de cartons de déménagement et de mobilier. Leur amoncellement gêne la collecte des conteneurs et encourage d'autres abandons de déchets. Or, la plupart des PAV sont imposés dans le cadre des permis de construire aux promoteurs sur l'emprise de leurs projets et sont donc placés sur le domaine privé et dimensionnés pour l'usage des copropriétaires. Pour faciliter leur débarras, le service des déchets de l'agglomération est en train de déployer des conventions avec les promoteurs, puis les gestionnaires de copropriété.

COMMENT LA COMMUNE PEUT-ELLE INTERVENIR ?

Le service de voirie qui gère la propreté urbaine de la commune, ne peut intervenir en dehors de la voie publique et l'enlèvement des déchets n'est donc pas de sa compétence.

L'abandon des déchets sauvages, toutefois, constitue une infraction pénale, sanctionnable - notamment par une amende et pouvant occasionner des poursuites administratives - c'est-à-dire l'application en sus d'un forfait d'enlèvement dissuasif. Il faut toutefois disposer d'un arsenal réglementaire, que la commune s'appête à adopter, ainsi que des agents assermentés pour assurer la répression de ces abandons. Ce dernier sujet se heurte en ce moment aux difficultés de recrutement. Actuellement, les agents communaux relèvent les noms des contrevenants quand cela est possible, sur les déchets abandonnés et un courrier de mise en demeure leur est adressé, avant de passer bientôt à la répression. Toutefois, les véhicules qui gênent l'enlèvement des PAV font déjà l'objet d'une amende, voire d'un enlèvement immédiat.

PEUT-ON UTILISER LES CAMÉRAS ?

Le déploiement de la vidéoprotection sur la commune est en cours et Monsieur le Maire, représentant les communes de Haute-Savoie, a obtenu récemment l'accord des services préfectoraux pour autoriser la surveillance par caméra des parkings et des PAV. Pour information, le dépôt de déchets par des professionnels ou par des particuliers en véhicule est réprimé avec plus de sévérité.

ET DEMAIN ?

Les difficultés devraient diminuer avec le déploiement en 2023 de la collecte en porte-à-porte des bacs de tri, qui apporteront plus de solutions de proximité aux vétraziens et feront disparaître les points d'apport publics, à l'exception du verre. Un prochain magazine abordera la réglementation municipale qui est à l'ébauche pour réprimer l'abandon de déchets sauvages, et le Schéma Directeur des Déchets. Toutefois, les gros cartons, les meubles et autres déchets non collectés devront toujours être apportés en déchetterie.

BRUITS DE VOISINAGE (TRAVAUX, TONTES...)

selon l'arrêté municipal n°2021-055 :
 Jours ouvrables : 8h00 – 20h00
 Samedi : 9h00 – 12h00 et 14h30 – 19h00
 Interdiction le dimanche et les jours fériés



FEUX EN FORÊTS, ÉCOBUAGE ET BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Il est interdit, sur l'ensemble du département, à toute personne :

- ▶ D'allumer des feux dans les forêts, plantations ou boisements ;
- ▶ De pratiquer l'écobuage (brûlage des végétaux sur pied, des bois morts, des herbes sèches) ;
- ▶ De brûler des déchets verts, qui doivent être apportés en déchetterie.



DEUX NOUVELLES RÉUNIONS DE QUARTIER «PROCHE DE VOUS» ONT EU LIEU CE PRINTEMPS

Le Maire et son équipe ont poursuivi leur objectif d'aller à la rencontre des habitants. En mars à Collonges, secteur école Le Petit Prince, puis en mai dans le quartier « route du Mont-Blanc, chemins de la Prairie et de l'Église ».



Ces réunions de quartier sont des moments importants dans le déroulement du mandat de l'équipe municipale car ils permettent aux élus et aux administrés d'avoir un temps d'échange direct sur le terrain.

Si tous les sujets liés à la vie communale sont abordés, un zoom est fait sur ceux concernant le quartier visité :

- ▶ À Collonges, entre autres, le projet d'aménagement de voirie projeté par la commune mais aussi le développement de l'habitat et le PLU modifié pour mieux maîtriser l'évolution.
- ▶ Route du Mont-Blanc, le projet de sécurisation des piétons dans un secteur très apprécié des promeneurs mais où la circulation automobile, comme partout, augmente.

Pour ne pas rater les prochaines réunions de quartier, suivez l'actualité de la commune sur :

www.vetraz-monthoux.fr
 Mairie Vétraz-Monthoux



Montmartre.



Visite du Sénat.

DIRECTION LA VILLE LUMIÈRE !

Tous les ans, le secteur jeunes organise deux sorties, l'une au ski pendant les vacances de février puis une escapade culturelle au mois d'avril.

Habituellement les jeunes partent outre frontière, toutefois ces dernières années ceci étant plus compliqué à organiser, nos 24 jeunes ont pris cette fois-ci la direction de Paris. Au programme de ce séjour : visites et découvertes, encadrées et préparées par une équipe aguerrie de trois animateurs du service Enfance Jeunesse Éducation. Ce voyage est une chance de visualiser le patrimoine emblématique de la France, et de mieux comprendre l'histoire mais aussi la culture, l'architecture...

Les enfants ont eu le plaisir de découvrir des lieux incontournables de cette belle ville : l'Opéra Garnier, le canal St Martin et les bords de Seine, Montmartre, le cimetière du Père Lachaise, ambiance street art au quartier de la Butte aux Cailles, le musée Grévin, le Grand Rex et une visite du Sénat sont parmi les étapes d'un voyage culturel bien rempli !



La Tour Eiffel.



Les Champs-Élysées.



L'Opéra Garnier.



Visite et ateliers de l'observatoire des Alpes.

LE PRINTEMPS AU CENTRE DE LOISIRS

Du 25 au 29 avril, le centre de loisirs de Vétraz-Monthoux a ouvert ses portes aux enfants âgés de 3 à 6 ans pour une semaine placée sous le thème de la ferme et du potager.

115 ENFANTS environ ont été accueillis chaque jour à l'accueil de loisirs, par l'équipe d'animateurs et leurs directrices Sophie et Stella.

Les plus jeunes ont pu rencontrer les animaux de la ferme lors d'une sortie à la ferme de Follon à Copponex: une journée riche de découvertes autour des animaux et des produits de la ferme.

Au programme, dégustation de lait frais, broyage du blé pour faire de la farine, goûter à base des produits =fermiers.

Le jeudi, nous avons pris la direction de la fromagerie de Mieussy où les petits ont fabriqué du fromage qu'ils ont dégusté pour le goûter.

Après une sortie ludico-éducative au château des Rubins de Sallanches, les plus âgés ont participé à une sortie randonnée sur les sentiers du Salève, en compagnie des accompagnateurs du bureau de la montagne.

Une semaine rythmée par des jeux collectifs, des ateliers manuels, du jardinage et des ateliers cuisine de transformation des fruits et légumes du potager, où chacun y a trouvé son compte.



Randonnée sur le Salève.

Fromagerie de Mieussy.



LES MÔMES DE DOLTO

Cette année, l'école Française Dolto a accueilli environ 410 élèves de la Petite Section au CM2.

Un groupe de parents d'élèves motivés et plein d'enthousiasme a décidé de se lancer le pari fou de créer une APE (Association de Parents d'Élèves) pour leur école. Après réflexion, quelques réunions et des gros fous rires, « Les mômes de Dolto » a vu le jour cet hiver.

« Les mômes de Dolto » est une association à but non lucratif (loi 1901) et qui souhaite développer une dynamique entre parents, élèves et l'équipe pédagogique de l'école. L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser diverses manifestations (vente de gâteaux, kermesse, et plein d'autres projets à venir) afin d'aider à financer les différents projets pédagogiques de l'école.

Les élèves du cycle 3 (CM1/CM2) ont été sollicités pour dessiner le logo de l'association. Un concours a été lancé au printemps et avant la fin de l'année scolaire, tous les élèves de l'école élémentaire voteront pour élire le logo gagnant. Merci à tous les élèves qui ont participé. L'équipe des « Mômes de Dolto » a hâte de le découvrir.

Nous tenons à remercier la directrice et l'équipe pédagogique pour l'investisse-



ment et l'intérêt qu'ils portent à notre association.

En lisant notre article, si le sourire est venu traverser votre visage, il est temps pour vous de venir rejoindre notre équipe! Le casting est ouvert pour 1h, une fois ou pour la vie! Vous avez 1, 2, 3 ou plus d'enfants scolarisés à l'école

Françoise Dolto, du temps à offrir et de la bonne humeur à partager, alors venez nous rencontrer!

Contactez-nous :
lesmomesdedolto@gmail.com
 Les mômes de Dolto

LA FERME DE CORLY

YAOURTS FERMERS AUX FRUITS SANS COLORANT NI CONSERVATEUR

Ferme de Corly - 4, route de Corly - 74100 Vétraz-Monthoux
Tél : 04 50 37 32 15 - www.fermedecorly.fr



UN APPÉTIT D'ÉLÉPHANT

Les classes de maternelle de Françoise Dolto et du Petit Prince ont participé au « prix des Incorruptibles » : premier prix littéraire décerné par les jeunes lecteurs. Les enseignants ont reçu une sélection d'albums à lire et à faire découvrir. Les enfants ont donné ensuite leur avis en votant pour leur livre préféré.

Avec l'aide de Carmeline, Marie, qui remplace temporairement Margot, a mis en scène « Un appétit d'éléphant » d'Éric Batut, un des livres de la sélection 2021/2022. Elles ont choisi les musiques, créé les décors, fabriqué les accessoires ainsi que les personnages. Le but était de proposer un vrai spectacle divertissant. Les représentations ont eu beaucoup de succès, les enfants ont adoré.



SCARAMUZZINO SARL

Maçonnerie-Terrassement-VRD-Transport

780, route des Tattes de Borly 74380 Cranves Sales

☎ 04 50 39 38 01 @ info@scaramuzzino.fr

www.scaramuzzino.fr



VIE DES BCD* : EMPRUNTS FRÉQUENTATIONS OUVRAGES...

Vétraz-Monthoux est particulièrement bien lotie. Chaque site scolaire accueille une bibliothèque. La gestion est confiée à un agent spécialisé du service EJE** qui anime aussi sur chacun des sites l'activité TAP « plaisir des livres » pendant la pause méridienne.

Les classes viennent à tour de rôle tous les 15 jours ou toutes les semaines. Les enfants peuvent emprunter, en fonction de leur âge, un à deux ouvrages.

Le fond est particulièrement riche et varié afin de permettre aux enfants de s'évader, de rêver, d'imaginer, de se cultiver.

Il se compose d'albums de jeunesse, de romans (premières lectures, contes, poésies, pièces de théâtre...), de bandes dessinées, de mangas, de kamishibai (théâtre japonais sur papier), d'Oralbums (histoires à écouter pour apprendre à parler). Chaque bibliothèque est aussi abonnée à des magazines spécialisés (les belles histoires de pomme d'Api, Wakou, Wapiti, Geo ado...).

L'espace des livres documentaires permet aux enfants d'accroître leurs connaissances sur le monde qui les entoure. Les thématiques comme les animaux, l'histoire, les sciences sont particulièrement appréciées et demandées.

C'est aussi un lieu d'échange. Un espace « Coup de cœur des lecteurs » a été aménagé pour les plus de 9 ans. Chaque enfant peut y déposer, s'il le souhaite, un livre qui l'a particulièrement marqué afin d'inciter un autre enfant à le lire.

Enfin, c'est un lieu de découverte. Chaque semaine, les enfants y retrouvent une sélection de livres sur un thème en particulier (les petites bêtes du jardin, l'environnement, les animaux fantastiques, l'amitié, ...). Pour les plus petits, la séance se termine par une histoire racontée par la bibliothécaire.

La BCD est le lieu où les enfants prennent le temps de lire installés sur un canapé, un fauteuil ou sur un tapis. Où ils peuvent flâner devant les étagères à la recherche du prochain livre avec lequel ils repartiront.

Pour les enseignants, c'est un lieu de ressources documentaires. Ils empruntent les livres dont ils ont besoin pour leur classe ou ils demandent l'aide de la bibliothécaire pour les recherches. Ils peuvent également effectuer leur réservation directement sur internet.

Les parents ne sont pas exclus, bien au contraire. Ils pourront prochainement consulter via le portail famille les prêts en cours de leur enfant ou l'historique des prêts.

*Bibliothèque Centre de Documentation
**Enfance et Jeunesse

UNE PRESQUE CHANSON... POUR UN RÉEL REMERCIEMENT

Merci au corps enseignant, aux ATSEM et autres intervenants des écoles, vous qui transmettez le savoir, la culture... aux enfants des trois groupes scolaires de notre commune, nous vous dédions cette chanson :

Mademoiselle

Mademoiselle qui m'avez appris
Les rois de France et mon pays
Les grandes cités industrielles
Les montagnes, les neiges éternelles
Ma reconnaissance infinie

Mademoiselle qui m'avez appris
La lecture et la poésie
Les jolies fables de La Fontaine
Victor Hugo et Paul Verlaine
Vous avez embelli ma vie

Le son de votre voix
Me faisant la leçon
Je l'ai gardé en moi
Comme une presque chanson
Comme une presque chanson

Mademoiselle qui m'avez appris
Que la liberté a un prix
Pour les chiens et les papillons
Pour les hommes de toutes conditions
Je pense à vous dès que j'écris

Mademoiselle qui m'avez appris
À ne pas confondre les cris
Des marchands de révolution
Avec le peuple pour de bon
Je me dois de vous dire « merci »

Le son de votre voix
Me faisant la leçon
Je l'ai gardé en moi
Comme une presque chanson
Comme une presque chanson

Mademoiselle qui m'avez appris
Les rois de France et mon pays
Les grandes cités industrielles
Les montagnes, les neiges éternelles
Ma reconnaissance infinie

Le son de votre voix
Me faisant la leçon
Je l'ai gardé en moi
Comme une presque chanson
Comme une presque chanson

Mademoiselle qui m'avez appris
La lecture et la poésie
Les jolies fables de La Fontaine
Victor Hugo et Paul Verlaine
Vous avez embelli ma vie

Vous avez embelli ma vie

Paroliers : Julien Clerc - 2021

Bonnes vacances !



FERMETURE ESTIVALE DE LA CRÈCHE
 | 22 juillet >>
 16 août inclus |

i 34, route de Hauteville
 04 50 37 32 00
 creche.lapetitesirene@vetraz-monthoux.fr



LA NATURE S'INVITE DANS LE QUOTIDIEN DES ENFANTS ET DES PROFESSIONNELLES DE LA CRÈCHE

Les sorties à l'extérieur dans la nature jouent un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants ; l'emplacement de notre structure favorise les promenades en plein air.

La nature joue un rôle essentiel pour l'épanouissement des enfants. Le contact réel avec la nature est essentiel à son développement. Être en contact avec la nature c'est apprendre à la connaître, à l'aimer et à la respecter.



PETITE VISITE À LA FERME DE CORLY
 Une pause plaisir pour les enfants comme pour les professionnelles. Le contact avec les minéraux, les végétaux et les animaux est indispensable à leur épanouissement.

Les espaces naturels constituent d'excellents outils pédagogiques. Ils offrent de multiples sources de jeux, de découvertes et d'apprentissage en invitant les enfants à manipuler, partager, tâtonner et explorer.

LA CHASSE AUX ŒUFS EST OUVERTE, MÊME POUR LES TOUT-PETITS

C'est l'occasion de découvrir la nature, le parc, de jouer à chercher, de rire et de dénicher avec ravissement les œufs en chocolat.



LA JOIE DE MARDI-GRAS
 Moment de rire, de complicité dans le quotidien des enfants. Ces jeux de rôles participent à l'éveil du tout-petit permettant l'acquisition du schéma corporel. C'est une excellente façon pour les jeunes enfants en pleine phase de construction d'exprimer librement leur personnalité et notamment en collectivité.
 À noter que les déguisements sont proposés spontanément en jeux libres dans le quotidien des enfants ; se déguiser est une activité incontournable dans la vie du jeune enfant lui permettant ainsi de mettre en place son imaginaire et de le faire rêver

Les Ecrins 📍 Route de Hauteville



Devenez propriétaire
grâce au Bail Réel Solidaire*

DERNIÈRES OPPORTUNITÉS ! TRAVAUX EN COURS, LIVRAISON FIN 2023.

T2 à partir de 136 500 € / T3 à partir de 209 000 €**

Service Commercialisation ☎ 04 50 88 54 02

*Vente sous conditions de ressources et à destination exclusive de résidence principale ** Les prix s'entendent garages compris.

Bernard Cocard
Artisan peintre

Peinture intérieures, extérieures
Revêtement sols & murs
Décorations
Pose de parquets
Ravalement de façades

56 Impasse de la Râpe
74100 VETRAZ MONTHOUX

ZA de Findrol
74250 FILLINGES

Tél : 04 50 38 27 02
Port : 06 08 78 40 13

cocaud.bernard@gmail.com - www.bernard-cocaud-peinture.fr

CARROSSERIE
DELEVAL & FILS

DELEVAL J.PASCAL & YANN
TOUTES MARQUES TOUTES ASSURANCES

carrosseriedeleval@wanadoo.fr

37 chemin des Érables - ZA
74100 VETRAZ MONTHOUX

0033.4.50.39.39.00 - 0033.6.79.19.50.01

Intermarché
SUPER

Les Mousquetaires

VETRAZ-MONTHOUX

PARC DES ÉRABLES

STATION 24h/24

HORAIRE D'OUVERTURE

du mardi au samedi
8 h 30 - 19 h 30
NON-STOP

Dimanche
8 h 30 - 12 h 30

DRIVE, Boulangerie-
Pâtisserie, Laverie-
Station de lavage,
Location de véhicules,
Billetterie Spectacles

Tél. 04 50 84 22 80 - Fax 04 50 84 22 84

OUVERT LE DIMANCHE MATIN

LA SCIENCE AU QUOTIDIEN

CYCLE LUMINEUX JOURNALIER ET CYCLE VÉGÉTAL

L'univers que nous connaissons est de type conservatif (variation lente) dans le sens où toute modification se réalise lentement.

À chaque variation d'un élément tout l'aspect de l'environnement se modifie afin de remettre l'ensemble en équilibre.

Il s'agit d'une situation qui dérive de la conservation de l'énergie et de l'état énergétique global depuis lequel suivent les principes d'action-réaction et d'inertie.

De rapides modifications de l'état d'équilibre énergétique engendrent des réactions plus importantes, parfois violentes et catastrophiques.

Le cycle journalier de la lumière se refait selon les conditions décrites, commençant graduellement dès l'aube avec un début de couleur bleutée allant vers le vert-jaune intense au milieu de journée.

L'intensité lumineuse se réduit ensuite pour aller vers le crépuscule avec une couleur orange-rouge jusqu'à la fin des fréquences visibles en fin de journée.

La végétation suit ce cycle pour produire l'indispensable à son évolution vitale :

1 L'énergie sous forme lumineuse engendre une réaction chimique dans la chlorophylle qui absorbe le dioxyde de carbone (CO₂) à travers les feuilles pour générer des composants sucrés, comme les amidons, afin de nourrir la plante et émettre de l'oxygène

2 Les végétaux, comme tout autre être vivant, ont besoin d'une période de repos qui s'effectue la nuit. Pendant ces heures nocturnes les végétaux se nourrissent avec les sucres formés dans la journée et consomment de l'oxygène et émettent du CO₂

La variation lumineuse jour-nuit permet aux végétaux de vivre selon le cycle naturel tout comme la lente variation de durée de la période lumineuse journalière, selon les saisons, permet aux arbres de régler leur évolution de pollinisation, germination, floraison et fructification.

L'éclairage nocturne artificiel utilisé pour des raisons de sécurité émet des fréquences dans le spectre du visible qui, même s'il est différent des fréquences provenant du soleil, modifie le cycle de vie végétal d'une part car il ne permet pas de compléter le cycle de vie pour sa partie nocturne et d'autre part car les fréquences lumineuses sont différentes des fréquences solaires.

En condition d'obscurité totale, il y a toujours la présence des fréquences infrarouges toutefois elles n'impactent pas le cycle des végétaux car la réaction chimique avec la chlorophylle ne s'active pas.

Dans un environnement à coloration rouge foncé, le cycle vital des végétaux ne devrait pas être altéré donc un éclairage nocturne de cette couleur, nonobstant l'altération visuelle humaine, devrait permettre une certaine visibilité sans nuire au cycle vital des arbres.

Une conclusion qui demande une réflexion et une invitation à la recherche de solutions en ce sens.

Pier-Luigi Barberis, conseiller municipal et physicien

BEAUX RÉSULTATS SPORTIFS AU JUDO

Nos benjamins-benjamines : après avoir participé aux tournois de la Haute-Savoie pour l'échauffement de la saison 2021/2022, le samedi 9 avril, l'heure était au Critérium du département 74, en vue d'obtenir le titre départemental, et c'est chose faite.



Keziah Jacquier



Chloé RAZAFINDRATSIM



Karline Dos Santos Da Lomba

CHEZ LES GARÇONS :

-46 kg : Keziah Jacquier médaille de bronze 3^e

CHEZ LES FILLES :

-32 kg : participation de Jeanne Mercier, grosse catégorie, des erreurs dues à un manque d'automatisme la feront sortir de sa poule mais elle est très motivée pour l'avenir de sa route et l'équipe l'encourage à le faire sérieusement.

-48 kg : Chloé Razafindratsim assure sa finale par ippon et prend le titre de championne départementale 1^{re} médaille d'or.

+63 kg : tant pis pour les absentes, sans doute à cause de la crise sanitaire. La victoire n'échappe pas à Karline Dos Santos Da Lomba qui prend le titre de championne départementale 1^{re} place médaille d'or. Elle aura bien l'occasion de refaire parler d'elle.

Le samedi 16 avril, ce n'est pas moins d'une quarantaine de petits samouraïs du judo club de Gaillard avec son antenne de Vétraz-Monthoux qui se sont déplacés avec leurs parents et qui ont concouru dans le magnifique gymnase de Viuz-en-Sallaz sous la direction du président de département Martial Durand et de notre staff Stéphane Leloucy que nous remercions pour l'organisation parfaite de cette rencontre.

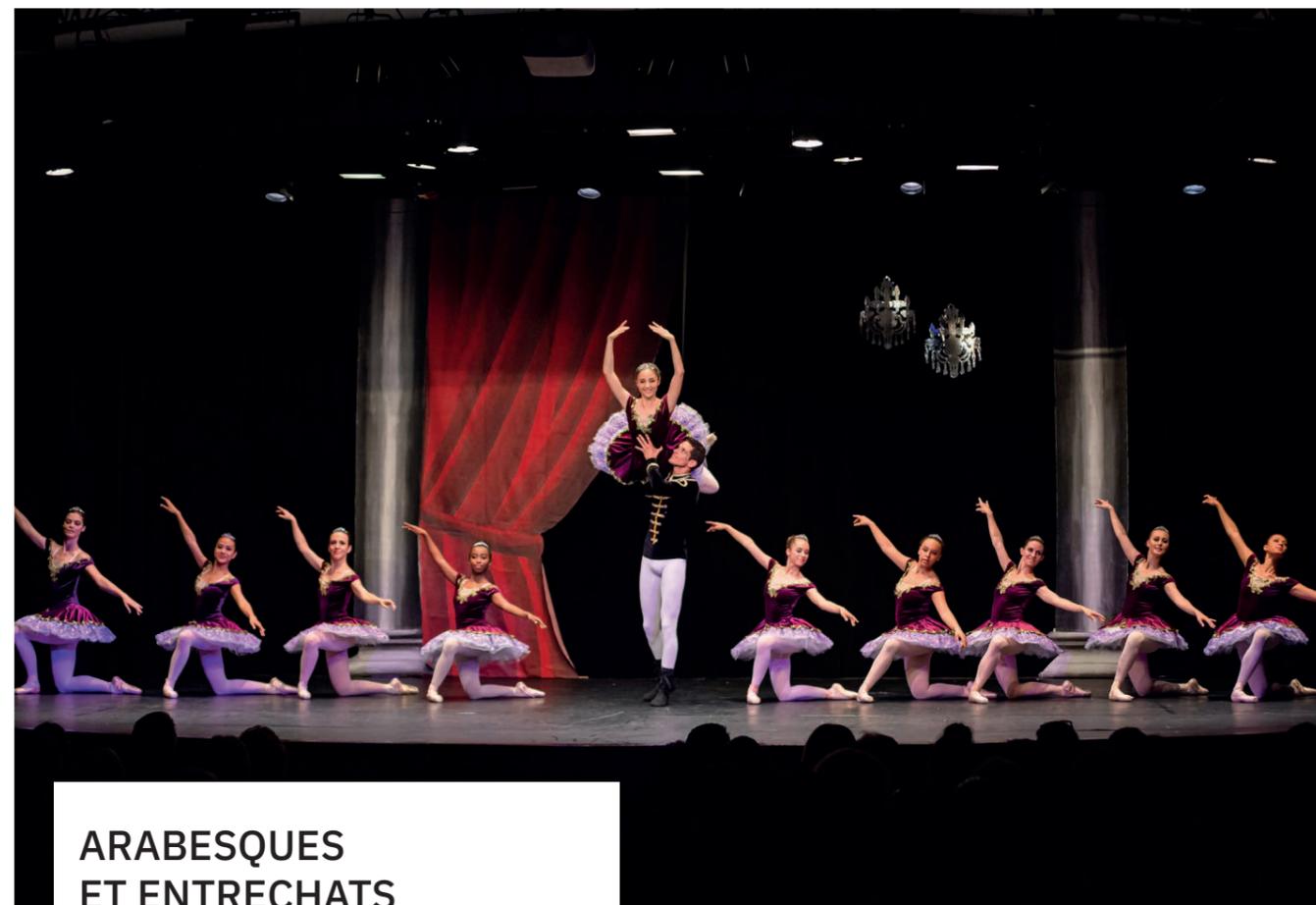


Jenna ALLALI

Sincères Félicitations à tous à toutes pour ces résultats.

Le directeur technique Guy PATRIS

www.judo-jujitsu-gaillard.com



ARABESQUES ET ENTRECHATS

Voilà maintenant 8 ans que l'antenne du Petit Conservatoire de Danse fait bouger petits et grands à Vétraz-Monthoux.

L'équipe de professeurs, tous diplômés et avec un solide cursus, vous propose des cours de danse, allant de l'éveil pour les plus jeunes, jusqu'aux cours préparatoires aux concours d'entrée des grandes écoles professionnelles de danse.

Le Petit Conservatoire propose chaque mercredi une classe d'Éveil corporel (4 / 6 ans), une classe d'Initiation (6 / 7 ans) et deux classes préparatoires 1^{re} et 2^e années (7 / 8 ans et 8 / 9 ans) depuis 2014.

Les 4 cours sont dispensés par Monsieur Micha Kostrzewski ancien danseur professionnel au Ballet de Monte Carlo et à l'Opéra de Lyon.

Nous accueillons tous les petits rats qui veulent faire leurs premiers pas au Petit Conservatoire de Danse. Les inscriptions peuvent se faire via le site internet ou par email, et lors du forum des associations début septembre.

i Renseignements et inscriptions :

Marie-Noëlle Duchêne

06 88 38 41 61

lesmomesdedolto@gmail.com

DU SCRAPBOOKING À VÉTRAZ-MONTHOUX



L'équipe de Scrapatouille74 se réunit le premier mardi et le troisième jeudi du mois de 19 heures à 22 heures.

Au programme : le mardi une petite technique à appliquer dans la soirée sur une création carte ou page, le jeudi un petit projet à réaliser en trois heures.

Toujours dans la bonne humeur et le partage.

ici
votre publicité

04 50 37 32 09



ESCAPADE EN SAVOIE LE 21 AVRIL 2022 POUR LES AFN DE VETRAZ-MONTHOUX

Quarante-sept adhérents et épouses ont pris la direction de la Savoie. Au programme: la visite guidée de la rotonde ferroviaire de Chambéry, chef-d'œuvre du début du 20^e siècle avec sa charpente de type Eiffel est un véritable étonnement pour le visiteur. La rotonde nous raconte une histoire: l'arrivée du chemin de fer en Savoie dans les années 1850, les défis à relever pour sa construction (110 mètres de diamètre), les évolutions du matériel avec la traction électrique, le bombardement de mai 1944... Entièrement rénovée, elle reste en activité. La matinée s'est poursuivie par la visite guidée du centre historique de Chambéry jusqu'à la rotonde. Le petit train nous emmènera découvrir la Cité des Ducs de Savoie et son histoire, le Château, la Sainte Chapelle, les Hôtels particuliers, la Fontaine des éléphants, la Cathédrale, ses rues étroites, les belles places, ses personnages historiques... Cette belle matinée, suivie d'un délicieux déjeuner Grenouilles à La Motte-Servolex a permis à tous de se retrouver pour un moment de convivialité et d'amitié.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES AFN DE VETRAZ-MONTHOUX

Environ 80 personnes ont assisté à cette réunion du jeudi 24 février 2022.

Jean Roguet le président a remercié les personnes présentes. Après les questions d'usage les points importants sont abordés. Pour ces deux dernières années les comptes sont déficitaires. Exceptionnellement l'association a demandé une subvention à la municipalité. Le maire présent à cette séance a rassuré sur la possibilité de cette aide. Les quatre membres sortant du bureau ont été réélus. Une modification des statuts, le regroupement de l'UNAC et de l'UNC ont été adoptés. La demande de gratuité pour les anciens d'AFN sur les transports urbains pour l'ensemble de l'agglomération a été refusée. La commémoration du 19 mars est fermement rejetée. En clôture des débats, le président insiste sur la nécessité d'adhésion de personnes jeunes et rappelle les valeurs d'amitié et de solidarité de l'association dont la vocation est de maintenir le souvenir.

L'US VÉTRAZ DANS LA COUR DES GRANDS

Avec près de 400 adhérents, l'US Vétraz n'a jamais rayonné autant sur le bassin annemassien.

L'obtention du 5^e label consécutif (distinction fédérale inédite dans le département) garantit que la priorité n'est pas mise sur la quantité, mais bien sûr la qualité. Les éducateurs pour la plupart bénévoles suivent tous une ligne unique de conduite répondant aux principes des valeurs du club (Respect, Qualité, Convivialité, Responsabilité et Innovation) ainsi qu'aux exigences fédérales en termes d'accueil, d'éducation et de formation.

Cette dynamique portée par la professionnalisation d'éducateurs depuis 2008 porte ses fruits. L'US Vétraz, bien que ne disputant pas toujours les plus hauts niveaux, rayonne désormais par sa rigueur, son exemplarité et sa volonté affirmée de faire de ses jeunes de bons citoyens et de ses adultes des footballeurs investis et soucieux de l'image qu'ils renvoient.

Trois catégories se démarquent par un parcours, quasi historique, en Coupe de District: les seniors, les U15 et les

U13. Ces derniers ont réussi l'exploit de se qualifier pour la finale départementale, stade jamais atteint jusqu'alors par aucune génération. Ils terminent 10^e le jour J, sur les 120 clubs du District 74/01. Une performance sportive qui vient saluer le travail en amont de l'équipe éducative et récompenser un groupe assidu et travailleur.

L'US Vétraz rayonne également sur les écoles de la commune de part la mise à disposition de ses éducateurs sur les séances de périscolaires hebdomadaires. Une collaboration avec les dispositifs scolaires qui confirme une fois de plus l'engagement du club dans l'éducation des enfants par le football.

Les inscriptions pour la rentrée ont lieu tout le mois de juin, cela suffit en général pour que tous les effectifs soient complets. Si les Vétraziens sont prioritaires, il n'en est pas moins que le nombre de places reste limité par nos capacités d'encadrement. Pour la rentrée 2022, nous accueillerons les



2 trophées fêtés le dimanche 12 juin : Victoire des Séniors en finale de la Coupe départementale du District - 2^e niveau (contre FC Marigny) Victoire des U11 au tournoi de Vétraz (14 équipes participantes).

enfants nés avant le 31 août 2018. Toutes les catégories (sauf baby et U6-U7) auront 2 séances d'entraînement et un match par semaine, rythme indispensable pour construire des équipes compétitives et assurer un suivi régulier de la progression globale des joueurs.

L'US Vétraz complète également son dispositif de formation des jeunes par des stages à toutes les vacances scolaires (sauf Noël). Retrouvez toutes les dates et modalités sur notre site internet.

Vous souhaitez, en tant que parents, ou pas, vous impliquer dans la formation des jeunes par le football et intégrer une équipe éducative dynamique et familiale, n'hésitez pas à contacter le club. Aucune expérience ou diplôme requis pour partager et grandir ensemble.

Le club recherche également des arbitres jeunes (nés avant 2009) et adultes pour compléter son effectif et participer à la formation des joueurs par l'arbitrage.



i US Vétraz : Club formateur

Informations : M^{me} PUGET Eve (présidente du club)

06 14 62 27 44

puget.eve@gmail.com

www.usvetraz.com

WEEK-END BLEU... AU FÉMININ

En France, la Haute Autorité de Santé estime qu'il y aurait environ 100 000 personnes de moins de 20 ans et près de 600 000 adultes ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

L'association Handiscret, créée au printemps 2021, a pour but de rendre visible l'Handicap discret. Souvent nommé Handicap invisible, nous préférons parler d'handicap discret. Même s'il n'est pas détecté au premier regard, ce dernier a en effet souvent des répercussions sur les habilités sociales et ne sera donc pas invisible très longtemps...

Riche d'une expérience réussie avec le week-end, le monde des DYS, les 2 et 3 octobre 2021 à Vétras-Monthoux (Conférence de l'auteur et illustrateur Christopher Boyd - ateliers BD, mangas), Handiscret a organisé ce printemps, un week-end « bleu » autour de l'autisme au féminin le 2 avril, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.

AU PROGRAMME :

- Concours de photos sur le thème «Bleu»;
- Expo avec les photos des participants au concours de photos;
- Conférence sur l'autisme au féminin;
- Saynètes d'impro avec les 3G d'Impro;
- Village de ressources avec des associations et des professionnels de l'autisme.

POURQUOI LE BLEU?

La couleur bleue n'est pas choisie au hasard pour symboliser l'autisme. C'est une couleur qui apporte du calme et du réconfort, deux qualités dont les personnes avec autisme ont besoin pour être le plus en sérénité et en confiance. Par ailleurs, « cette couleur symbolise le rêve et la vie, parce qu'elle est douce et apaisante, et semble appréciée des personnes autistes qui connaissent souvent des troubles sensoriels ».

Source www.gouvernement.fr



ÇA DÉMÉNAGE AU CLUB DE LA COLLINE

Nous avons pris possession de nouveaux locaux dans la résidence la Fougonne le 10 février dernier, qui nous sont mis à disposition par la municipalité, dans cette nouvelle résidence seniors.

À ce jour notre association compte 110 membres et propose différentes activités, dans une ambiance conviviale. Le jeudi après-midi pour jeux de cartes et de sociétés, le deuxième mardi de chaque mois un loto. Les activités sont nombreuses et étalées durant toute l'année.



Le quatrième de chaque mois, nous effectuons des sorties repas et visites :

- En février nous avons déjeuné à La grange à Jules à Chapeiry;
- En mars, une excursion en Bugey, au château de Vaireppe;
- En avril, visite de l'Abbaye de Haute-combe.

Les 30 avril et 1^{er} mai, nous avons participé à la fête des plantes, ce week-end a été une réussite pour notre association.

Pas de repos, on profite de chaque instant, voici nos projets :

- En mai direction le parc des oiseaux à Villard les Dombes;
- En juin escale gastronomique, filets de perches au lac Léman;
- En août on se retrouvera autour des beignets de pomme de terre à Vétras Monthoux;
- En septembre voyage organisé du 16 au 20, zoo de Beauval et visite des châteaux de la Loire;
- En octobre cabaret le Paradice à la Biolle;
- En novembre nous prévoyons un repas choucroute.

Nous terminerons l'année au marché de Noël de la commune.

FAISONS CHANGER LE REGARD SUR LE HANDICAP

Voilà maintenant 5 ans qu'Alexia Barjhoux est Vétrazienne. Conseillère en économie sociale et familiale, elle s'est lancée dans une nouvelle aventure, nous l'avons rencontrée pour comprendre son projet : Myhandyplus.



D'après nous le handicap n'est pas un problème, et nous voulons aider à faire changer les choses, éveiller les consciences d'un monde trop méconnu pour les personnes qui ne sont pas concernées. "

Alexia Barjhoux



LE MAG : Pourquoi avoir attendu 2021 pour vous lancer ?

AB : La vie n'étant pas toujours prévisible, j'ai dû quitter mon poste et m'installer en Haute-Savoie. Sans pour autant mettre totalement ce projet de côté. Puis il a fallu aussi trouver les moyens financiers pour développer la plateforme. Un jour j'ai fait une rencontre, un expert en marketing et communication de supports informatiques et un génie du développement web et de la cybersécurité.

Je leur ai fait part de mon projet et c'était parti! Nous avons donc commencé à travailler ensemble : après nos journées de travail, le week-end, le soir, pour imaginer et créer la plateforme la plus adaptée. Nous avons rencontré plusieurs institutions, associations qui nous ont soutenus dans la pertinence et le besoin de créer cette plateforme.

LE MAG : Qui êtes-vous ?

ALEXIA BARJHOUX (AB) : Je m'appelle Alexia, j'ai 33 ans et je suis conseillère en économie sociale et familiale de métier. J'ai choisi le social car j'aime aider et donner le sourire aux autres, c'est ce qui me rend heureuse et m'anime chaque jour.

LE MAG : Vous avez lancé en décembre 2021 MyHandyPlus, une application de rencontres, dédiée aux personnes handicapées, dites-nous en plus sur ce projet.

AB : En 2016, je travaillais dans un foyer d'hébergement pour personnes en situation de handicap, sur Grenoble. Au foyer, le sujet favori c'était l'amour, les relations amoureuses ou amicales, pour les résidents, la solitude était difficile à vivre. Un jour un résident, Damien, un beau jeune homme, m'a demandé de l'aide pour s'inscrire sur un site de rencontre. Le profil lancé, prêt à faire de belles rencontres, il a eu beaucoup de contact, mais malheureusement il s'est rendu compte que son handicap créait un blocage. Après quelques recherches sur internet, j'ai trouvé quelques sites, mais graphiquement parlant et au niveau des fonctionnalités on était loin des sites de rencontres actuels. C'est à ce moment-là que m'est venue l'idée de créer un site de rencontre pour personnes en situation de handicap.

LE MAG : Où en êtes-vous aujourd'hui ?

AB : L'application a donc été lancée en fin d'année dernière, avec un début très prometteur puisqu'elle compte déjà plus de 1 500 inscrits! On est en train de développer une belle et grande communauté! On veut avoir de l'impact et participer au changement du regard porté sur le handicap et éveiller les consciences d'un monde trop méconnu pour les personnes qui ne sont pas concernées.

Aujourd'hui l'inscription est gratuite pour tous les abonnés et surtout ouverte à tous, pour favoriser également des rencontres handi-valide et créer de l'inclusion. Pour développer toutes les fonctionnalités et aussi organiser des soirées « slow dating* » en opposition au « speed dating** » je suis à la recherche maintenant d'investisseurs financiers. Je me suis rapproché d'Initiative Genevois qui accompagne les créateurs d'entreprise, afin d'établir le bon budget.

*faire des rencontres en prenant le temps

**rencontre minute



Contact

- ✉ contact@myhandyplus.com
- ✉ alexiab@myhandyplus.com
- 🌐 www.myhandyplus.com



UNE HISTOIRE DE CAILLOUX

Ce spécialiste du travail de la pierre a ouvert son atelier, route de Collonges, dans la maison familiale, en 1970.

Né le 20 août 1940 à Annemasse, sa carrière l'a mené aux quatre coins du globe, mais son point d'attache, reste sa commune d'origine Vétraz-Monthoux, où il épouse Nelly en 1964 et fonde sa famille. Inscrit par son père au centre d'apprentissage d'Annemasse, en maçonnerie, sa matière préférée étant l'école buissonnière, il a été rapidement remercié par le directeur. En 1957, il se tourne alors dans un apprentissage à Grenoble, comme tailleur de pierre et carreleur, avant d'être envoyé en Algérie.

RENCONTRE AVEC UN AMOUREUX DE LA PIERRE, QUI A RÉALISÉ SA PREMIÈRE SCULPTURE À L'ÂGE DE 7 ANS...

Sur notre commune, Roger Dunoyer a passé près d'une année, en 2002, sur la restauration du fronton de la chapelle du parc de Haut-Monthoux, puis en 2003 la restauration du lavoir de Corly et en 2009 la restauration de notre monument aux morts. C'est également à lui que l'on doit la stèle du jardin du souvenir au cimetière.

SES PRINCIPALES EXPOSITIONS PERSONNELLES

- 1982** Exposition personnelle Espace 13x13 à Annemasse.
- 2003** Exposition personnelle Geneva Business Center Genève.
- 2003** Exposition au Château de Coudrée.
- 2005** Exposition rétrospective 35 ans de sculpture à Vétraz-Monthoux.

EXPOSITIONS MARQUANTES DE GROUPES

- 1980** Concours international du Prix de France.
- 1981** Formes et couleurs réunissant peintres, poètes et sculpteurs de Haute-Savoie organisée par Michel Ventrone.

- 1984** Salon des beaux-arts de Béziers (Médaille d'or).
- 1995** Triennale de sculpture Grand Lancy de Genève.
- 1997-98** Art contemporain, chartreuse de Mélan.
- 1998** Palais des Congrès d'Arles.
- 1999** Prix de France de sculpture sur l'île de Bendor (Paul Ricard).
- 2000** Les dix jours d'Évian, sculpture monumentale en extérieur.
- 2001** Art Contemporain Chartreuse de Mélan.
- 2001** Les écuries du Château Société des Maçons de Samoëns.
- 2007** Exposition au Musée des Beaux-arts de Lyon, Salon international du Printemps.
- 2010** Exposition Clos Babuty (Ambilly) Couleurs et pierre avec Jean Garchery.

PORTRAIT

LE MAG: Comment a débuté votre parcours professionnel ?

ROGER DUNOYER (RD): A mon retour d'Algérie, après avoir travaillé quelque temps en Suisse, j'ai décidé que je ne voulais plus avoir de patron. La solution était donc de me mettre à mon compte. C'est là qu'en 1969, s'ouvre Pierres Cheminées Dunoyer. La société a fermé ses portes en fin d'année 2021. C'était une activité lucrative, qui me permettait en parallèle, de me perfectionner dans la sculpture d'art auprès de grands professeurs sur Genève et Lyon.

LE MAG: Quand avez-vous décidé d'ouvrir votre école de sculpture, route de Collonges ?

RD: En 1999, l'un de mes clients, un architecte de la région, a décroché un gros chantier en Russie. Je suis parti 5 ans à Moscou, à raison de 10 à 15 jours par mois, comme sculpteur pour Bouygues-Dumez, où j'ai réalisé des cheminées monumentales pour de riches propriétaires. Durant cette période j'ai eu l'occasion de former deux jeunes russes. J'aime transmettre ma passion, pour que le métier ne se perde pas. À mon retour, en 2005, j'ai ouvert mon école de sculpture.

LE MAG: Quelle œuvre vous a donné le plus de difficultés ?

RD: Ce n'est pas une œuvre en particulier, mais le travail de restauration d'œuvre d'une manière générale qui est le plus compliqué, il s'agit de refaire à l'identique en freinant sa créativité.

Il existe deux types de sculpture, la sculpture « académique » réalisée au compas, à l'équerre... et la sculpture « moderne ». Celle où l'on se laisse aller devant un bloc de pierre, où l'on s'exprime dans le caillou et ça, c'est plus simple.

LE MAG: Votre passion vous a emmené loin :

RD: Effectivement, ma passion m'a permis de belles découvertes et de belles rencontres, j'ai eu l'occasion notamment, d'aller sur l'île de Pâques, avec un archéologue, dans les îles Marquises, au Honduras, à Madagascar. Tous ces voyages ont été possibles parce que j'ai une femme formidable, qui m'a soutenu et s'occupait de nos deux fils lors de mes expéditions.

LE MAG: Comment êtes-vous arrivé au chevet des Poilus ?

RD: Après la restauration de la fontaine de Marignier, le Maire, conquis par le résultat, m'a proposé de restaurer la statue du Poilu. Cette première restauration réussie, donne l'idée aux communes voisines à leur tour de redonner « vie » à leurs Poilus, valorisant la mémoire de ces soldats.

LE MAG: Quels sont les principaux outils du sculpteur ?

RD: La massette portugaise, un outil de frappe. Le rifloir, pour le façonnage de pièces complexes. La boucharde, une sorte de marteau d'acier terminé par des pointes de diamant aiguë, qui permet de percer des trous dans la pierre ou le marbre, le ciseau carbure.

LE MAG: Quels types de pierres utilisez-vous ?

RD: J'aime beaucoup les pierres d'ici, le marbre de La Vernaz, qui n'en n'est pas. C'est un calcaire très dur, dont les infiltrations de calcite forment des veines blanches semblables à celle du marbre, il est plutôt de couleur rouge. Le noir de Sixt, un calcaire noir, très dur. La pierre de Hauteville, une roche calcaire blanche. Le marbre bleu de Savoie et la pierre de Lens, un calcaire blanc crème. D'autres font un plus long trajet avant d'arriver à l'atelier, comme la serpentine d'Italie ou l'onix du Pakistan, ma préférée.

LE MAG: Quels sont vos projets ?

RD: Tailler de la pierre devient de plus en plus dur pour moi, actuellement je me tourne vers un matériau moins dur. Depuis quelque temps je travaille de plus petites pièces, en céramique, des sculptures-caricatures d'homme politique.

En parcourant le press book de Roger Dunoyer, nous pouvons lire, ci-après, le texte écrit par Jean-Michel Hercourt – journaliste bien connu et vous le faire partager en conclusion à cet article de « Mise à l'honneur d'un talent habitant Vétraz-Monthoux ». Ce sera aussi un clin d'œil à Jean-Michel qui a effectué par le passé, une multitude de comptendus sur notre commune...

« Rien ne lui résiste, dès qu'il a affaire à un minéral, des pierres tendres aux plus dures.

Maître du ciseau et de la massette, il cisèle le calcaire, le granit, le marbre, l'onix, mettant en valeur leurs couleurs, leurs veines, leur essence même, dévoilant leurs milles facettes.

Ainsi, naissent des chefs-d'œuvre, grâce au talent de l'artiste artisan qui nous fait voyager à travers l'origine diverse de cette matière venue du fond des âges de la terre et de nombreux pays proches ou exotiques...

Le bois et la terre cuite ne lui sont étrangers façonnés dans son atelier, centre d'un monde où l'inerte prend vie et se transforme en œuvre d'art dont la beauté des formes et des lignes force l'admiration, celle due à un maître de la sculpture, pour qui l'amitié n'est pas un vain mot. »

Jean-Michel Hercourt – Journaliste

Lors de cette interview, ce fut un réel plaisir d'entendre Roger « ce Collongien », nous raconter sa vie, de nous parler avec passion de son parcours... quelle belle CARRIÈRE ! Nous ne pouvons pas rester de marbre ! Bravo Roger DUNOYER !

Malika Pellevat & Guy Lambelet





QUOI DE N'ŒUFS ?

« Mercredi 6 avril, le coup de cœur m'a été décerné dans le cadre du 1^{er} prix pour l'agriculture en transition écologique du Grand Genève.

Le jury a été sensible à l'originalité de mon type d'élevage (poulailler mobile et autonome en énergie) et au fait que mon exploitation soit en zone urbaine.

Ce prix récompense tout mon travail accompli et me motive pour continuer à proposer des œufs de qualité tout en favorisant le bien-être animal.

Avec mes excuses pour le délai apporté à vous répondre mais je suis actuellement bien occupé par les travaux des champs.”

Julien Gaud



SOLANGE THOUVEREZ A SOUFFLÉ SES 100 BOUGIES

Lundi 25 avril, Monsieur le Maire, et Madame Feneul, première adjointe, se sont rendus chez M^{me} Solange Thouverez pour lui souhaiter un joyeux anniversaire pour ses 100 ans.

Vétrazienne depuis le milieu des années 1960, date à laquelle elle s'est installée dans notre commune avec son mari, le sport a tenu une place importante dans sa vie : ski, tennis, vélo et à 25 ans elle a gravi un petit sommet du coin : le Mont-Blanc ! Cela fait peut-être partie du secret de cette belle et longue vie.



PERFORMANCES DE SIRÈNES

CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNE DE NATATION À RENNES – DÉCEMBRE 2021

Tess Tinker et Alycia Boubet, toutes deux du club d'An-nemasse Natation ont participé aux Championnats de France de Natation à Rennes en décembre dernier. Les demoiselles ont fait de très honorables performances, accédant toutes deux à des finales d'épreuves.

Tess, 13 ans, habite à Vétraz Monthoux et a suivi sa scolarité à l'école René Cassin avant d'aller au collège Michel Servet. Elle a fini à la première place dans les finales du 200 m dos, 200 m papillon et 400 m 4 nages et a fini troisième de la finale du 200 m 4 nages, faisant d'elle une des meilleures nageuses en France l'année dernière.

Ella, sa grande sœur de 16 ans, était également en décembre aux championnats de France catégorie Juniors qui se tenaient à Massy au sud de Paris ou elle a fait de très belles performances et a accédé aux finales du 100 m papillon et du 200 m 4 nages.

9 & 10 AVRIL 2022

Tess a participé à deux épreuves aux championnats de France Élites, elle s'est mesurée aux meilleures nageuses de l'hexagone, exceptionnel pour son âge.

LE PROCHAIN RECENSEMENT DE LA POPULATION À VÉTRAZ-MONTHOUX AURA LIEU DÉBUT 2023

À cet effet, la commune va recruter des agents recenseurs, pour se rendre au domicile des Vétraziens, collecter les informations requises par l'INSEE sur la période de janvier à février 2023.

Ces agents devront :

- ▶ Se former aux concepts et aux règles du recensement
- ▶ Effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- ▶ Déposer les questionnaires et les retirer dans les délais impartis
- ▶ Rendre compte de l'avancement de son travail au moins une fois par semaine
- ▶ Restituer en fin de collecte l'ensemble des documents

Rigueur, organisation et grande disponibilité sont les qualités requises pour cette mission.

Le recrutement se fera durant le 3^e trimestre 2022.

Intéressé·e ?

Contactez d'ores et déjà Madame GAUROIS, en Mairie, au 04 50 49 94 89

social.population@vetraz-monthoux.fr



COLLECTE SOLIDAIRE POUR L'UKRAINE

La mobilisation de la commune et surtout votre solidarité et votre générosité ont permis de collecter en quelques jours près de 7 m³ de dons.

Sensible à la crise humanitaire en Ukraine, la municipalité de Vétraz-Monthoux a répondu présente en organisant une collecte de dons de produits de première nécessité.

En collaboration avec les Scouts de Cluses et leur antenne d'entraide internationale, la collecte s'est déroulée du lundi 7 au vendredi 11 mars à la maison des associations. De nombreux bénévoles, élus, employés de mairie et citoyens se sont portés volontaires pour assurer les permanences d'accueil.

Les dons sont partis le mardi 15 mars et ont été acheminés jusqu'à Lublin. Nous restons en contact avec les Scouts pour organiser éventuellement d'autres collectes selon les besoins. La municipalité remercie tous les donateurs.

TIRAGE AU SORT DES JURÉS D'ASSISES

Comme chaque année, la Préfecture nous transmet l'arrêté pour la répartition et l'élaboration de la liste des jurés d'assises.

La commune de Vétraz-Monthoux effectue le tirage au sort des jurés d'assises, parmi les personnes inscrites sur la liste électorale. La liste initiale élaborée par la commune comporte 21 noms, parmi lesquelles 7 personnes resteront dans la liste définitive des personnes susceptibles d'être désignées.

Deux autres tirages au sort sont réalisés par une commission spéciale et par le Président de la Cour d'Appel.

La liste des 21 personnes vétraziennes proposées a été tirée au sort. Ces dernières ont été informées de leur désignation par la Mairie fin mai 2022.

[ATELIERS 0 DÉCHET]

DES ATELIERS PRATIQUES COLLECTIFS POUR APPRENDRE À RÉDUIRE NOS DÉCHETS

Ces ateliers gratuits et ouverts à tous ont lieu tous les premiers samedis du mois. Ces temps d'échange ont pour objectif d'informer la population sur la gestion des déchets par l'agglomération, tout en accompagnant la démarche personnelle de réduction des déchets.

TOUT UN PROGRAMME D'ATELIERS POUR ATTEINDRE LE ZÉRO DÉCHET

Les ateliers sont encadrés par deux animatrices, Mathilde et Sanaa. Ils sont organisés en partenariat avec différents acteurs du territoire, engagés dans une démarche écoresponsable : du Moulin de Carra à Ville-la-Grand en passant par Migros ou Vrakopolis à Annemasse.



SAMEDI 3 SEPTEMBRE
Moulin de Carra, Ville-la-Grand / 16h-17h

Courses et cuisine zéro déchet

Changer nos habitudes dans la cuisine quand « on n'a pas le temps » ? Arrêter de remplir la poubelle d'emballages sitôt rentré des courses ? On vous dit tout !

SAMEDI 1^{er} OCTOBRE
Espace Claudius Vuarnoz, Cranves-Sales / 10h-11h

Atelier couture

Par Alterovrac
Apprenez à confectionner des accessoires zéro déchet (essuie-tout, cotons démaquillants, sacs à vrac...) avec des tissus recyclés de vos placards.

SAMEDI 3 DÉCEMBRE
Bibliothèque, Cranves-Sales / 10h-11h

Noël Zéro Déchet

Organisez vos fêtes de fin d'année en mode zéro déchet : de l'emballage des cadeaux à la réalisation de la déco !

SAMEDI 5 NOVEMBRE
Espace Claudius Vuarnoz, Cranves-Sales / 10h-11h

Salle de bains zéro déchet

Angélique Tessier, « Ma Beauté Bio » vous donne des astuces pour réduire les déchets de votre salle de bains (cosmétiques, recettes simples et naturelles...).

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque habitant d'Annemasse Agglo produit chaque année près de 300 kg de déchets ménagers. Soit 70 kg de plus que la moyenne nationale. Afin d'inverser la tendance, l'action de tous est requise. C'est dans cette optique que l'agglomération organise tous les samedis, aux quatre coins du territoire, des ateliers ludiques et pratiques ouverts à tous, pour apprendre à réduire ses déchets.



DES ANIMATIONS DÉDIÉES AU COMPOSTAGE

L'agglomération d'Annemasse met à disposition gratuitement des composteurs, pour les habitants du territoire : lombricomposteur, composteur individuel ou mise en place d'un composteur partagé en pied d'immeuble. Pour sensibiliser les habitants de l'agglomération à l'utilisation de composteurs, un volet d'ateliers sera entièrement consacré au sujet. Ces animations seront encadrées par la maître-composteur d'Annemasse Agglo, Amandine. Les ateliers sont divisés en deux parties : une consacrée au lombricompostage, pour les personnes habitant en immeuble et le compostage classique, destiné aux habitations individuelles.

i www.annemasse-agglo.fr/services-et-demarches/dechets/se-procurer-un-composteur-lombricomposteur

OBJECTIF 2030 POUR ANNEMASSE AGGLO : RÉDUIRE LES DÉCHETS ET GÉNÉRALISER LE COMPOSTAGE

La transition écologique est en marche dans l'agglomération d'Annemasse. L'ensemble de ces ateliers de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets, à destination des habitants, est le volet pédagogique du Schéma Directeur des Déchets. D'ici à 2030, d'ambitieux objectifs sont fixés par cette feuille de route pluriannuelle : réduire de 81 kg le poids des ordures ménagères par habitant d'Annemasse Agglo et équiper 35 000 foyers individuels et collectifs en composteurs.

i www.annemasse-agglo.fr/infos-et-loisirs/actualites/ateliers-reduction-des-dechets-2022

SE DÉPLACER AUTREMENT, LA MULTIMODALITÉ SELON TAC

Être mobile de toute façon, c'est avant tout avoir la possibilité de bouger à sa manière, en fonction de ses besoins et de sa situation mais aussi de ses envies. Depuis plus de 30 ans, TAC offre aux habitants de l'agglomération une alternative concrète aux modes individuels.

LES LIGNES RÉGULIÈRES TAC MOBILITÉS

TAC c'est 8 lignes de bus, dont une Ligne à Haut Niveau de Service et une ligne dominicale, ainsi que 5 lignes de Transport à la Demande. Ces lignes s'étendent sur les 12 communes de l'agglomération et desservent les principaux points d'intérêts (établissements scolaires, lieux culturels, hôpitaux, mairies), le tout en connexion avec les autres transports du territoire (lignes 17 et 12 du tramway, Léman Express en gares d'Annemasse et Machilly).

LES LIGNES À LA DEMANDE TAC MOBILITÉS

Afin d'offrir une desserte aux zones peu denses de l'agglomération, TAC propose un service de Transport à la Demande, s'articulant autour de 4 lignes (A, B, C et D), circulant du lundi au samedi. Ces lignes sont complémentaires aux lignes régulières et desservent les communes de Bonne, Cranves-Sales, Étrembières, Juvigny, Lucinges, Machilly, et Saint-Cergues. Une cinquième ligne circulant uniquement les dimanches et jours fériés, permet de se rendre au Centre Hospitalier Alpes Léman, à raison de 4 allers-retours par jour.

Le service TAD propose également du transport à la demande spécifique pour les Personnes à Mobilité Réduite. Le TAD PMR permet de voyager entre deux adresses situées au sein de 12 communes de l'agglomération d'Annemasse. Ce service nécessite une inscription préalable, les documents sont disponibles sur le site internet TAC Mobilités, ou à la Maison de la Mobilité et du Tourisme.

Afin de voyager sur ces lignes, il faut impérativement réserver la course désirée, soit par téléphone au numéro gratuit 0 800 00 19 53 ou via le site de réservation en ligne.

LE TRAMWAY 17

La ligne de tramway 17 permet de franchir la frontière, toute en offrant une desserte rapide et fréquente aux habitants d'Annemasse, Ambilly et Gaillard. Rejoignez le centre-ville d'Annemasse en 7 minutes seulement depuis la Douane de Moillesulaz.

LE LÉMAN EXPRESS

L'Agglomération d'Annemasse est desservie par le Léman Express dans les gares d'Annemasse et de Machilly. Profitez de 6 trains par heure et par sens entre Annemasse et Genève du lundi au vendredi de 6h à 22h et accédez au Centre-ville de Genève en seulement 8 minutes !

MOBILES, DE TOUTE FAÇON !

TAC, ce n'est pas que du bus ! Découvrez toutes les solutions pour trouver la mobilité qui vous correspond : vélos, trottinettes, parking relais...

Toutes les informations
i www.tac-mobilites.fr/mobilite-territoire/leman-express

L'AGENDA

Certains événements sont susceptibles d'être modifiés voire annulés en fonction du contexte sanitaire du moment. Consultez l'agenda des événements de la commune sur www.vetraz-monthoux.fr

JUILLET 2022



VENDREDI 1^{ER} ET SAMEDI 2 JUILLET
Fête de l'Été
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX

MERCREDI 6 JUILLET, 10H
Prévention arnaques & cambriolages,
à l'attention des aînés
par la Police Nationale
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

JEUDI 7 JUILLET
FORUM OUVERT *par REGAARS*
et le Collectif ATOUTS AGES
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET



MERCREDI 13 JUILLET
Fête nationale - feu d'artifice
À L'AÉRODROME D'ANNEMASSE

DU 18 AU 22 JUILLET, DE 10H À 11H30
Stage de théâtre pour les enfants
(8-10 ans) « un bout de soleil »
par Imagine
PETITE SALLE COMMUNALE, CHEMIN DE L'ÉGLISE

DU 18 AU 22 JUILLET,
DE 14H À 17H
Stage de théâtre
pour les ados (11-14 ans)
« cinq pièces à déguster »
par Imagine
PETITE SALLE COMMUNALE
CHEMIN DE L'ÉGLISE

DU 25 AU 29 JUILLET,
DE 10H À 17H
Stage de théâtre
pour les adultes
« cinq jours, cinq thèmes »
par Imagine
PETITE SALLE COMMUNALE
CHEMIN DE L'ÉGLISE

SAMEDI 30 JUILLET
Tournoi de Pétanque
des UNC Alpes
association de Vétraz-Monthoux
STADE G. DUCHÊNE

AOÛT 2022

MARDI 23 AOÛT
Repas « Beignets
de Pommes de Terre »
du Club de la Colline
MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET



SAMEDI 27 AOÛT,
VERS 22H
Ciné plein Air
CENTRE-BOURG DE VÉTRAZ-MONTHOUX
(pas de repli en cas de mauvais temps)

MERCREDI 31 AOÛT,
19H
Festival de la Bâtie
les Makers itinérants
PARC DE HAUT-MONTHOUX

SEPTEMBRE 2022



SAMEDI 3 SEPTEMBRE,
DE 9H À 13H
Forum des Associations
MAISON DES ASSOCIATIONS
OU MAISON COMMUNALE ALBERT ROGUET

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE
Journée européenne du patrimoine
« Le Patrimoine durable »

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE
DE 9H À 18H
Les 18^e Virades de l'Espoir
À ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME